

COURVILLE info

Juin 2020

N°54

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



TENNIS COUVERTS, ELECTIONS MUNICIPALES...

Retour gagnant !



Travaux

TENNIS COUVERTS
LES TRAVAUX SE TERMINENT

Elections

PRÉSENTATION DE LA
NOUVELLE ÉQUIPE

Covid-19

LA COMMUNE FACE
À L'ÉPIDÉMIE



www.courville-sur-eure.fr



Sommaire

COURVILLE INFO N°54

Vie de la commune

- RETOUR GAGNANT
 - Poursuivre nos engagements pp.4-5
 - Un chantier de haute voléepp.6-7
- EVÈNEMENT- COVID-19
 - Face à l'épidémie pp.8-9
 - Des masques "Made in Courville" p.10
 - Le Comice reporté p.11
- BUDGET
 - Un budget équilibré.....pp.12-13
- TRAVAUX & PROJETS
 - Les travaux se poursuivent p.14
 - Une nouvelle rue p.15

- SÉCURITÉ-CITOYENNETÉ
 - Contre les cambriolages p.16
 - Des caméras attendues..... p.17

Vie à l'école

- ECOLE DU CHEMIN VERT
 - La vie reprend à l'école p.18
 - Des élèves plus vigilants p.18
- ECOLE SAINTE MARIE
 - Voyage à la mer..... p.19

Vie de la commune

- CADRE DE VIE
 - Opération Bourg Centre..... p.20
 - Une appli pour rester informé... p.21
- TOURISME
 - Le camping change de visage(s) p.22
- ENVIRONNEMENT
 - Pour des trottoirs plus propre ... p.23

Vie culturelle

- Le virus du spectacle p.24
- Salle de spectacle, où en est le projet ? p.25
- De la musique ensemblepp.26-27

Vie de la commune

- SIRTOM
 - Une famille "Zéro déchet" p.28
- ENTREPRISES
 - Nouveautés et réouvertures..... p.29

- URGENCES / SANTÉ..... p.31
- Vie des associationspp.30-31
- Conseil municipalpp.32-35
- Urbanisme/ Tribunepp.36-37
- 6 mois en imagespp.38-39

Histoire Passion

- Le Bourdon de Notre-Dame...pp.40-42



Tennis couverts, les travaux se terminent : pp.6-7



Courvillenscène, trois jours de spectacles : pp.24-25



Le Bourdon de Notre-dame à Courville : pp.40-42

Mairie de Courville-sur-Eure :

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi : 10h-12h15 et 15h-17h30- Vendredi : 10h-12h15 et 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
Tél. : 02 37 18 07 90 - Courriel : accueil@courville-sur-eure.fr

Courville Info n°54 - Tiré à 1700 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Directeur de la publication : HERVÉ BUISSON
Commission communication : H. BUISSON, S. GAREL, C. DAMAS, E. JOLLY, L. HUARD, P. SERRE
Chargé de communication/mise en page : CHRISTOPHE LHUISSIER - Crédit photo : C. LHUISSIER- A. THIBAUT- L. HUARD-
PHOTO PIRENAIL - F. HALLOUIN- F. MERLÉ- S. GAREL- CONSEIL DÉPARTEMENTAL- F. TRUBERT- Impression : TOPP IMPRIMERIE



L'édito du maire

RETOUR GAGNANT

Comme indiqué en titre, c'est un retour gagnant pour l'équipe municipale sortante, et en même temps, un clin d'œil aux amateurs de tennis impatients de pouvoir fouler le futur complexe qui leur sera dédié. C'est une nouvelle occasion pour moi, de vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Cette belle victoire n'a cependant pas pu être fêtée comme il se devait, avec les courvillois et nos proches, car nous sommes entrés directement en période de confinement et d'urgence sanitaire.

Face à une situation inédite pour notre pays, nous avons malheureusement vite compris que sur bien des sujets, il allait falloir inventer et imaginer des scénarios, gérer les urgences, et essayer de maintenir un minimum de services pour nos concitoyens, sans attendre de directives claires.

Une « veille solidaire » en direction de nos aînés, à travers des appels réguliers plusieurs fois par semaine, des portages alimentaires ou de médicaments, y compris en direction des communes voisines, la réouverture du marché, un geste de soutien en direction des professionnels de santé, par la distribution de chocolats à Pâques sont autant d'actions nouvelles que nous avons mises en place.

Cette période a également été le théâtre d'initiatives solidaires, comme l'atelier couture salle Pannard, où masques et sur-blouses ont été confectionnés et offerts. La municipalité a ensuite pris le relais pour compléter la distribution de masques en direction de la population.

Les enfants ont retrouvé le chemin des écoles, pour les parents qui le souhaitaient, non sans contraintes et après une importante concertation avec les enseignants, les agents communaux, les parents d'élèves et les acteurs du Pôle enfance jeunesse. Il n'y avait aucun autre préalable, que l'appui du Pôle enfance avant d'envisager ces réouvertures. Je tiens très sincèrement à remercier tous les acteurs qui ont œuvré en ce sens, offrant ainsi un service indispensable à bien des familles, qui n'avaient pas d'autres alternatives que de retourner au travail.

Beaucoup de nos commerçants ont malheureusement dû laisser leur rideau baissé, des entreprises ont également été amenées à cesser leur activité sur des délais plus ou moins longs, avec toutes les difficultés financières que cela peut entraîner. Du coup, nous avons remplacé nos traditionnels colis en direction des aînés, par des bons d'achats à dépenser dans les commerces courvillois.

Notre tissu associatif s'est mis en sommeil pendant cette période, mais les dernières annonces du Premier ministre, nous laissent enfin entrevoir une reprise d'activité.

Côté travaux également, le coup de frein a été brutal, mais la reprise est bien amorcée sur le complexe tennistique. Il en sera de même tout début juillet pour la seconde tranche de l'avenue Kennedy. Les marchés de la "Grange" seront prochainement attribués. Nous désignerons également très bientôt notre assistant à Maître d'Ouvrage pour la future salle de spectacle qui va entrer en phase de réflexion et de programmation.

Malgré l'impression parfois, que le temps s'était un peu arrêté, l'équipe municipale (agents comme élus) est toujours restée dans l'action, et entend redoubler d'efforts pour que notre Commune retrouve un rythme normal et le dynamisme qu'on lui connaît. Profitez pleinement de vos proches et des belles journées qui s'annoncent à nous, et passez un bel été bien mérité.

“
L'équipe municipale
est toujours restée
dans l'action”
”

Votre maire,
Hervé Buisson



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE A ÉTÉ INSTALLÉE LE 25 MAI DERNIER

Poursuivre nos engagements

Elu au premier tour, le nouveau conseil municipal s'est installé le 25 mai dernier, l'occasion pour nous de vous présenter la nouvelle équipe et les diverses délégations. Huit nouveaux élus ont intégré ce nouveau conseil municipal. Le nombre d'adjoints reste identique au mandat précédent.



C'est dorénavant chose faite et chacun va pouvoir trouver sa place et assurer son rôle au sein de l'équipe.

Un apprentissage de courte durée

L'apprentissage ne sera malgré tout que de courte durée, car après quelques explications théoriques sur les grandes lignes de fonctionnement d'un conseil municipal, une matinée de visite des équipements et bâtiments communaux, l'intégration dans les différentes commissions, l'équipe va enchaîner deux autres séances de conseil municipal avant les congés d'été.

Notre volonté reste la même

La configuration de l'équipe dirigeante a très peu changé, et reste composée de 5 adjoints et 3 conseillers municipaux délégués. Laurence HUARD remplace Christine DAMAS au poste d'adjoint, Nathalie CORDERY et Jean-Paul CHARRIER intègrent tous les deux un poste de conseiller délégué.

Notre volonté reste la même, œuvrer pour que notre commune s'équipe et s'embellisse encore un peu plus et que les courvillois s'y sentent bien.

Alors, tous au travail !!! ■ H. BUISSON

C'est une équipe forte de 15 élus sortants et 8 nouveaux (six pour la majorité et deux pour l'opposition) qui va œuvrer à la tête de la commune pour les six années à venir. Autant vous dire que ce nouveau conseil municipal s'est mis en place dans la continuité et qu'il n'y aura pas d'inertie pour la mise en œuvre de nos projets.

Les nouveaux élus déjà investis

Les nouveaux élus se sont déjà investis dans différentes missions pendant cette période trouble du Covid-19, et ce, avant même que le conseil municipal ne soit officiellement installé.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- 1 • Hervé BUISSON
- 2 • Richard PÉPIN
- 3 • Sylvie GAREL
- 4 • Jean-Claude HAY
- 5 • Laurence HUARD
- 6 • Frédéric HALLOUIN
- 7 • Jean-Paul CHARRIER
- 8 • Christian VASSEUR
- 9 • Patrick DOLLEANS
- 10 • Christine DAMAS
- 11 • Jean-Philippe RECAMENTO
- 12 • Nathalie CORDERY
- 13 • Karl JOUBERT
- 14 • Marilyne BELLAMY
- 15 • Laurent LEVANNAIS
- 16 • Christine POUPINEAU
- 17 • Carine BIAT
- 18 • Ludovic PROVOST
- 19 • Céline SURIN
- 20 • Ludvine LUCAS
- 21 • Claire-Marie OLLIVIER
- 22 • Patrice CARCEL
- 23 • Sandra DESAEVER

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

- 1 • Hervé BUISSON
- 2 • Sylvie GAREL
- 3 • Richard PÉPIN
- 4 • Laurence HUARD
- 5 • Jean-Claude HAY
- 6 • Christine DAMAS
- 7 • Frédéric HALLOUIN



1^{er}
ADJOINT

RICHARD PÉPIN

Urbanisme, travaux bâtiments ADAP



2^e
ADJOINTE

SYLVIE GAREL

Culture et équipements culturels Santé



3^e
ADJOINT

JEAN-CLAUDE HAY

Marché hebdomadaire Sécurité



4^e
ADJOINTE

LAURENCE HUARD

Affaires scolaires Logement



5^e
ADJOINT

FRÉDÉRIC HALLOUIN

Fêtes et cérémonies, camping, environnement, gestion des énergies

Les conseillers délégués



KARL JOUBERT
Sports et projet Pistes cyclables



NATHALIE CORDERY
Affaires sociales CCAS



JEAN-PAUL CHARRIER
Services techniques et parc matériel

Affaires scolaires

PRÉSIDENTE : Laurence HUARD

C. DAMAS, N. CORDERY, C. SURIN, K. JOUBERT

Urbanisme, travaux bâtiments, AD'AP

PRÉSIDENT : Richard PÉPIN

J.-C. HAY, F. HALLOUIN, S. DESAEVER, P. CARCEL, J.-P. RECAMENTO

Culture et équipements culturels

PRÉSIDENTE : Sylvie GAREL

R. PÉPIN, F. HALLOUIN, C. DAMAS, M. BELLAMY, C. POUPINEAU, S. DESAEVER, L. LUCAS, L. PROVOST, J.-P. RECAMENTO, L. HUARD

Finances

PRÉSIDENT : Hervé BUISSON

R. PÉPIN, F. HALLOUIN, C. VASSEUR, C.-M. OLLIVIER, S. DESAEVER, L. PROVOST, L. LE VANNAIS

Voirie, VRD

PRÉSIDENT : Hervé BUISSON

R. PÉPIN, J.-C. HAY, F. HALLOUIN, P. CARCEL, S. DESAEVER, L. LE VANNAIS, K. JOUBERT, P. DOLLEANS, J.-P. CHARRIER

Santé

PRÉSIDENTE : Sylvie GAREL

C. DAMAS, C. POUPINEAU, C. SURIN, C.-M. OLLIVIER, L. LUCAS, C. BIAT

Marché hebdomadaire

PRÉSIDENT : Jean-Claude HAY

F. HALLOUIN, N. CORDERY, C. BIAT, S. GAREL

Camping, environnement, gestion des énergies

PRÉSIDENT : Frédéric HALLOUIN

R. PÉPIN, C. DAMAS, C.-M. OLLIVIER, P. CARCEL, L. LE VANNAIS, P. DOLLEANS, L. HUARD, S. GAREL

Sport

PRÉSIDENT : Karl JOUBERT

J.-P. RECAMENTO, C. BIAT, S. GAREL, C. VASSEUR, M. BELLAMY, C. SURIN

Commission d'appels d'offres

PRÉSIDENT : Hervé BUISSON

J.-P. CHARRIER, J.-C. HAY, R. PÉPIN, J.-P. RECAMENTO, S. GAREL

Fêtes et cérémonies

PRÉSIDENT : Frédéric HALLOUIN

Membres : C. DAMAS, N. CORDERY, C. POUPINEAU, L. LUCAS, C. BIAT, L. LE VANNAIS, K. JOUBERT, P. DOLLEANS, S. GAREL

Communication

PRÉSIDENT : Hervé BUISSON

Membres : F. HALLOUIN, C. VASSEUR, C. DAMAS, S. DESAEVER, J.-P. RECAMENTO, L. HUARD



LA CONSTRUCTION DES TENNIS COUVERTS SE TERMINE

Un chantier de haute volée

Sans compter la longue interruption liée à l'épidémie mondiale, seulement un peu plus de six mois auront été nécessaires pour la réalisation de la couverture des terrains courts de tennis. Ce chantier spectaculaire à l'échelle de notre commune a attiré l'œil de nombreux passants. Retour en chiffres et en images sur ce vieux projet qui se voit enfin réalisé.



Une forte activité a régné autour des courts de tennis durant tout l'hiver. Dans un tout autre «sport», les ouvriers se sont affairés sur ce chantier spectaculaire nécessitant de gros moyens logistiques.

Une structure éco-responsable

Il aura fallu pas moins de trois semi-remorques pour livrer la structure destinée à la confection de la couverture. Une grue de près de 30 mètres fut aussi nécessaire pour poser l'armature en bois, haute de huit mètres, et ses traverses, avoisinant les vingt mètres de long. Afin que cette structure tienne, au préalable, des pieux ont été mis en place pour le maintien de chaque poteau. Ceux-ci ont dû être enfoncés

parfois jusqu'à dix mètres de profondeur. Une ossature légère et éco-responsable recouvre maintenant les anciens terrains. La structure étant située dans le périmètre de la Porte Saint-Nicolas, classée au patrimoine, des matériaux nobles ont été privilégiés avec un bardage bois masquant élégamment la bâche et un revêtement en zinc teinté pour le club house afin de mieux intégrer le bâtiment au paysage environnant.

Hygiène et sécurité s'invitent sur le chantier

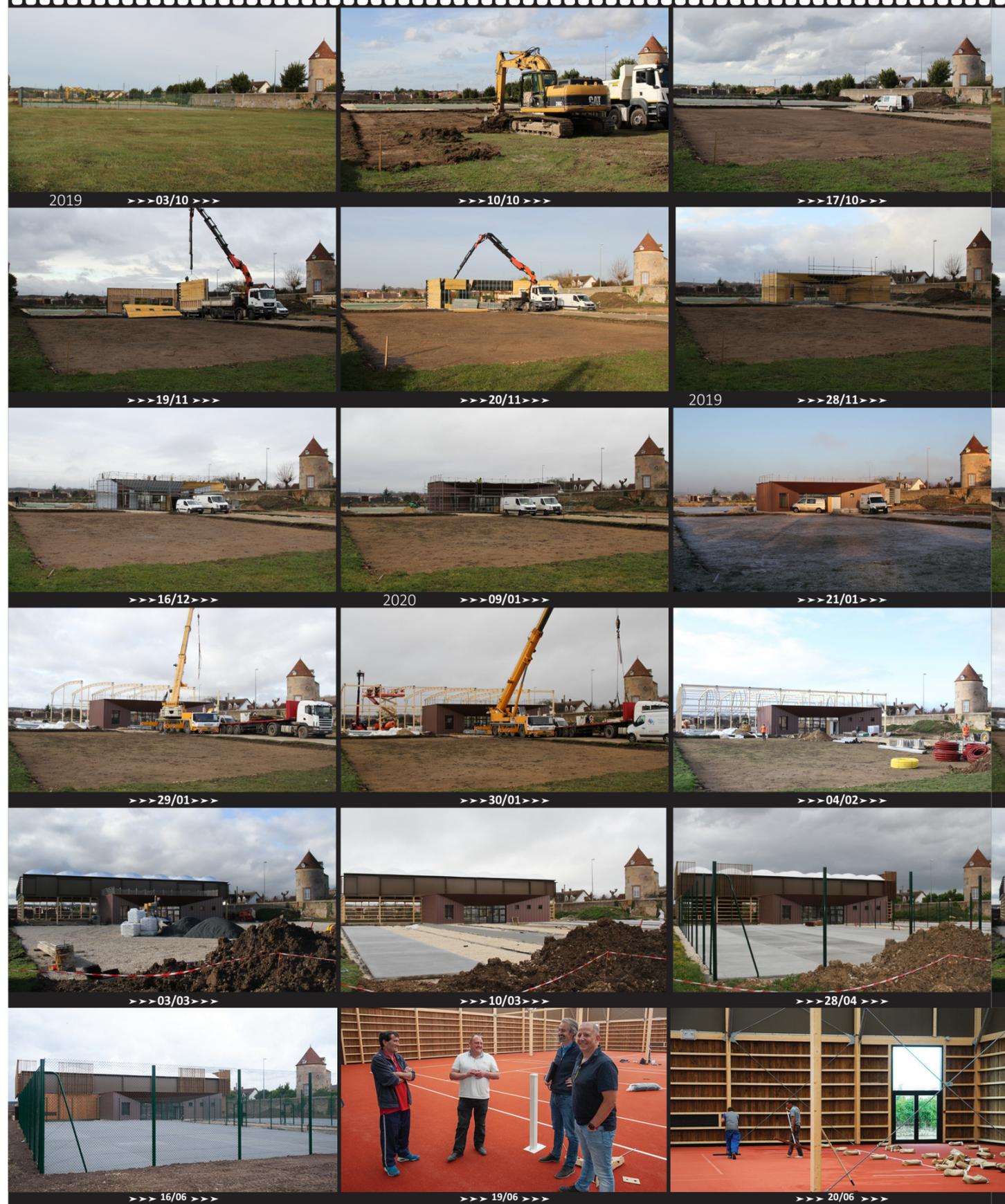
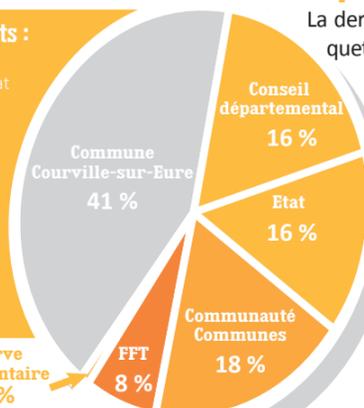
Après un mois d'interruption liée à l'épidémie de Covid-19, le chantier a pu reprendre fin avril en respectant de nouvelles consignes de sécurité et d'hygiène. Afin d'éviter un coût supplémentaire pour adapter le chantier aux normes sanitaires liées à la pandémie, la municipalité a dû notamment missionner un agent communal pour désinfecter la base vie chaque matin.

Un projet de vingt ans enfin réalisé

La dernière étape était la pose de la moquette sur laquelle serait déposée la terre battue artificielle. Cette dernière opération, point d'orgue d'une construction relativement rapide marquera la fin d'un projet débuté il y a plus de vingt ans et qui bénéficie pour rappel de plusieurs aides de financement. ■

662 500 € de financements :

- Conseil départemental + Etat
180 000 € + 180 000 €
(Fond d'investissement + dotation d'équipement des territoires ruraux)
- Réserve parlementaire
10 000 €
- Communauté de communes
200 000 €
- Fédération Française de Tennis
92 500 €
- Réserve parlementaire
1 %

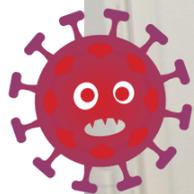




L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 N'A PAS ÉPARGNÉ NOTRE COMMUNE

Elus, agents et bénévoles face à l'épidémie

Face à la pandémie du nouveau Coronavirus, élus, agents communaux et population se sont retrouvés devant une situation inédite et qui marquera l'histoire du pays et celle de notre commune. Confinement, annulations, reports des manifestations et de l'élection du maire, aide aux personnes, réorganisation des services, distribution de masques, accueil des enfants... la municipalité a dû s'adapter et mettre en place rapidement de nombreuses mesures.



Face à cette situation exceptionnelle, la municipalité a pris rapidement plusieurs mesures. La première fut celle de procéder à un recensement des personnes en difficulté (personnes âgées, isolées ou démunies).

Une veille téléphonique pour les personnes vulnérables

Afin d'aider ces personnes, une veille téléphonique a été organisée. Trois fois par semaine, agents et élus se sont relayés pour appeler ces dernières afin d'évaluer

leurs besoins, ou pour certaines juste leur offrir un contact avec l'extérieur afin que celles-ci se sentent moins seules.

Il faut souligner que plusieurs demandes spontanées ont été recensées en mairie pour aider ces personnes en difficulté et la municipalité remercie vivement les bénévoles qui ont proposé leur temps. Une équipe de volontaires a ainsi été mise en place pour assurer le portage des médicaments et produits de première nécessité aux personnes les plus

vulnérables. Chacun, muni d'une carte d'accréditation et d'un équipement de protection a pu effectuer ces portages à domicile.

Une aide aux communes voisines

En collaboration avec la pharmacie, la municipalité a fait aussi le choix d'étendre cette aide au delà de Courville en opérant un portage des médicaments aux communes limitrophes dans lesquelles un référent fut désigné pour prendre le relais. Dans l'urgence en

attendant que tout s'organise, le maire Hervé Buisson a dû porter lui-même les médicaments à des personnes isolées dans certaines communes. Pour l'anecdote, une habitante de Saint-Germain-le-Gaillard, lui a même proposé de lui donner la pièce, ce qu'il a bien évidemment refusé.

Les services municipaux fermés

Mairie, médiathèque, école de musique n'ont pas échappé à la fermeture au

public. De mémoire de courvillois, jamais la mairie n'avait fermé ainsi au public, pas même pendant les guerres, sauf peut-être durant l'exode en 1940.

Le planning du personnel communal a dû être totalement réorganisé et le temps de travail des agents communaux adapté afin de garantir la santé et la sécurité de chacun, tout en assurant la continuité des services à minima ■

Les mesures prises

Parcs et bords de l'Eure fermés



Suite à un arrêté préfectoral, parcs, promenades, bords de l'Eure et piste cyclable ont été fermés au public.

Le marché annulé puis adapté



Dans un premier temps annulé, le marché hebdomadaire a repris le jeudi 23 avril avec des mesures de sécurité précises (sens unique, marquage au sol pour maintenir les distances et gestes barrière, limitation aux commerces alimentaires...).

Distribution de masques



Une distribution de masques a été organisée. Les élus ont dans un premier temps distribué des masques aux domiciles des personnes de plus de 70 ans. Le reste de la population a été invité dans un second temps à venir chercher des masques salle de la Madeleine.

Les services fermés au public

Mairie, médiathèque, école de musique ont été fermés au public. Le planning du personnel communal a dû être totalement réorganisé et le temps de travail des agents adapté et leurs missions modifiées pour certains.

L'accueil du public sécurisé



Afin de maintenir la sécurité des citoyens et du personnel, des protections en plexiglas® ont été installées à l'accueil de la mairie et au bureau d'accueil pour les pièces d'identité et passeports.

L'accueil des enfants de soignants

En collaboration avec les écoles et le pôle enfance, l'accueil des enfants de soignants a été assuré durant toute la période de confinement. ■

En bref

SOLIDAIRES



A l'occasion de Pâques, les élus ont porté des chocolats aux personnels soignants de l'EHPAD R. Bizard et du Foyer de vie G. Vivien, ainsi qu'aux cabinets d'infirmières, médecins, et au personnel de la pharmacie témoignant de leur solidarité.

OPÉRATION "BOUGE TON COQ"



L'association des maires ruraux a mis en place l'opération "Bouge ton coq", un fonds de solidarité envers les commerçants et artisans en difficulté.

Annulations et reports

2020 devait être pour notre commune une année de fêtes marquée par des événements d'importance. Bon nombre d'entre eux ont dû être annulés et reportés.

COMICE AGRICOLE (REPORTÉ 2021)

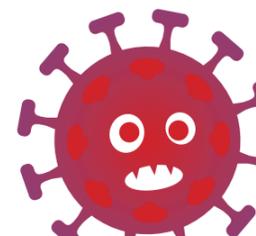
Cela devait être "Le" rendez-vous de l'année. Elus et bénévoles travaillaient d'arrache-pied à l'organisation de l'évènement. Le Comice a dû être annulé. Il sera reconduit les 12 et 13 juin 2021.

TOUR D'EURE-&-LOIR (REPORTÉ 2021)

Courville devait être ville étape du Tour d'Eure-&-Loir cycliste. L'épreuve a été annulée et reportée à 2021.

ÉVÈNEMENTS ESTIVAUX

Fête de la musique, fête nationale ont dû aussi être annulées, tout comme le passage du Red Ball Express, convoi de plus de 100 véhicules militaires qui devait faire halte à Courville. Courvillenscène sera maintenu sous une forme réduite et répondant aux mesures sanitaires.





BÉNÉVOLES, AGENTS ET ÉLUS RÉUNIS POUR FABRIQUER MASQUES ET SURBLOUSES

Des masques "Made in Courville"

Mars 2020. Une crise sanitaire sans précédent s'abat sur le monde... Courville n'est pas épargnée : il faut trouver des solutions pour, d'une part, aider tous les professionnels qui œuvrent à la protection de la population et, d'autre part, protéger les personnes les plus vulnérables : nos aînés.



Nous, confinés, prenons conscience qu'il serait important de confectionner des surblouses ainsi que des masques. Des idées émergent des foyers : élus, agents municipaux, administrés, tous bénévoles, s'interrogent, communiquent et décident de créer un atelier de confection découpe/couture que l'on nommera La Ruche Coud'villoise.

836
MASQUES



166
SURBLOUSES

Un appel aux dons

Nous faisons appel aux dons de draps et élastiques. Quelle joie de découvrir que tous les jours nous réceptionnons des sacs entiers de tissus, de draps et d'élastiques ! Nous sommes mi-avril, la petite entreprise a bien prospéré. Plus de 40 bénévoles de Courville-sur-Eure et des communes environnantes telles que Landelles, Billancelles, Saint-Germain-le-Gaillard, Saint-Luperc

et Saint-Aubin-des-Bois se sont mobilisés. Une équipe se rassemblait salle Pannard en respectant les gestes barrières et le protocole de sécurité pour découper,

coudre, préparer les kits de couture, répondre au téléphone ; une autre équipe se chargeait de porter les kits prêts à coudre au domicile des bénévoles. Il y a eu un très bel élan de solidarité pendant plus d'un mois et demi.

Des surblouses pour le personnel médical

Ce sont 166 surblouses qui ont été remises au Foyer de Vie, à la maison de retraite, aux infirmières du centre-bourg,

aux écoles du Chemin Vert et de Sainte-Marie, aux cabinets d'ostéopathie, de kinésithérapie, aux assistantes maternelles, à la MAM 123 Soleil, à une assistante dentaire, aux auxiliaires de vie, à l'association la Main Tendue...

836 masques ont également été confectionnés, dont environ 460 ont été remis à nos aînés courvillois de plus de 70 ans ainsi qu'aux aînés des communes qui nous ont soutenu dans cette incroyable épreuve.

Un énorme MERCI à vous toutes et tous pour ce grand élan de générosité et de solidarité. BRAVO ! ■ S. GAREL



L'ÉVÈNEMENT TANT ATTENDU N'A PU AVOIR LIEU

Le Comice reporté en 2021

Le comice n'aura pas lieu cette année suite à la pandémie mondiale. En pleine dernière ligne droite, toute l'équipe s'est vue stoppée dans son élan, celui des préparatifs d'une fête qui s'annonçait grandiose.



Tout avait été mis en œuvre pour que tout soit prêt à la date annoncée. Chapiteau réservé, invitations officielles envoyées, décorations prêtes à poser... La décision est tombée en avril, l'équipe a dû se résigner : même en repoussant l'échéance, il était impossible d'organiser le comice cette année dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Des milliers de fleurs

Des milliers de fleurs étaient prêtes à être accrochées pour décorer la ville. Les bénévoles avaient travaillé tout l'hiver dans la salle Carnot, découpant et peignant sans relâche des centaines de bouteilles plastiques pour les transformer en fleurs artificielles. Ce travail n'est pas perdu pour autant et ce report permettra à l'équipe de confectionner d'autres décorations.

Rendez-vous en 2021

Courville aura son comice, l'évènement est repoussé à 2021. *Ce n'est que partie remise, la fête n'en sera que plus belle !* souligne Frédéric Hallouin, adjoint au maire en charge de l'organisation. La date n'est pas encore connue, mais celui-ci devrait avoir lieu en juin. Repas des éleveurs, grand marché fermier et artisanal, soirée cabaret, élection de miss Courville, exposition de matériel agricole neuf et ancien, expositions, concours agricole devraient faire partie des animations programmées pour cette nouvelle édition placée sous le thème des quatre éléments. ■



Objectif Comice

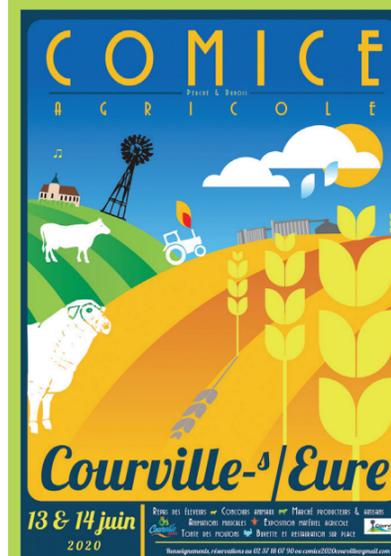
UN FILM, 4 ÉPISODES



En collaboration avec la mairie, la société Métalor Technologies Electro-technics France et le lycée Jehan de Beauce, un film a été tourné afin de mettre en avant le travail des élèves du lycée chartrain et montrer l'évolution de leur projet de constructions de « portes » décoratives aux entrées du comice. Durant plusieurs semaines, la caméra d'Eric Boutry a suivi les jeunes lycéens dans la préparation de leur projet. Les quatre films sont visibles sur la chaîne Youtube® Mairie de Courville-sur-Eure.



L'affiche officielle





L'ÉQUIPE SORTANTE A PRÉSENTÉ ET VOTÉ LE BUDGET COMMUNAL 2020

Un budget équilibré

Dernier conseil municipal et derniers votes pour l'équipe sortante le 10 mars dernier. Les élus ont siégé pour la dernière fois du mandat pour une séance importante, celle du vote du compte de gestion, du compte administratif. Celui-ci retrace d'une part les opérations budgétaires de l'année écoulée, et d'autre part dresse le bilan comptable de celle-ci. Celui-ci a été adopté à l'unanimité par les élus qui ont ensuite voté le budget 2020, fixant les dépenses à engager par la nouvelle équipe. Retour en chiffres sur l'exercice 2019.

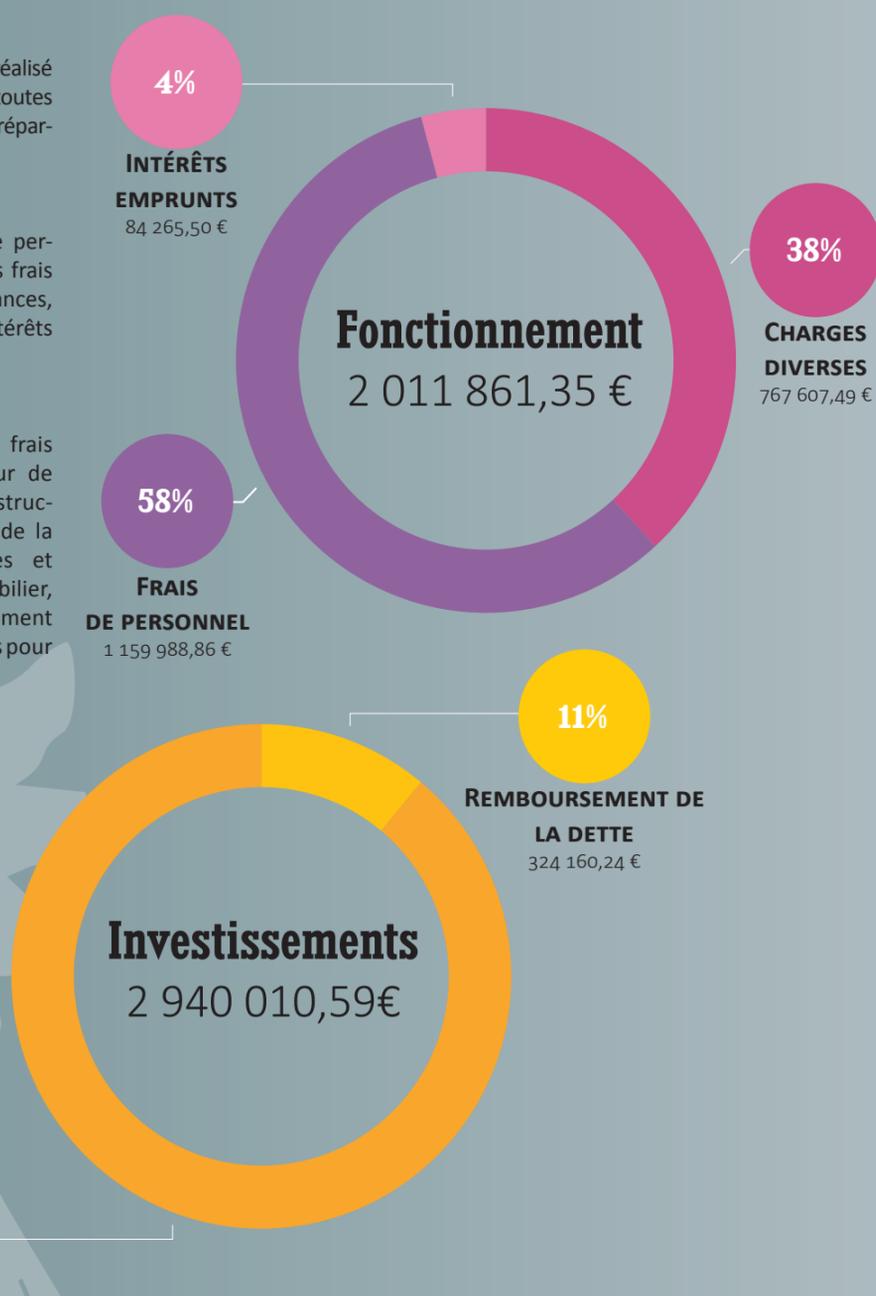
En 2019, la commune a réalisé 4 951 872,55 € de dépenses toutes confondues. Ces dépenses se répartissent en deux grandes sections :

Le fonctionnement

Celui-ci comprend les charges de personnel et indemnités des élus, les frais courant (eau, électricité, assurances, contrats d'entretien...) et les intérêts des emprunts.

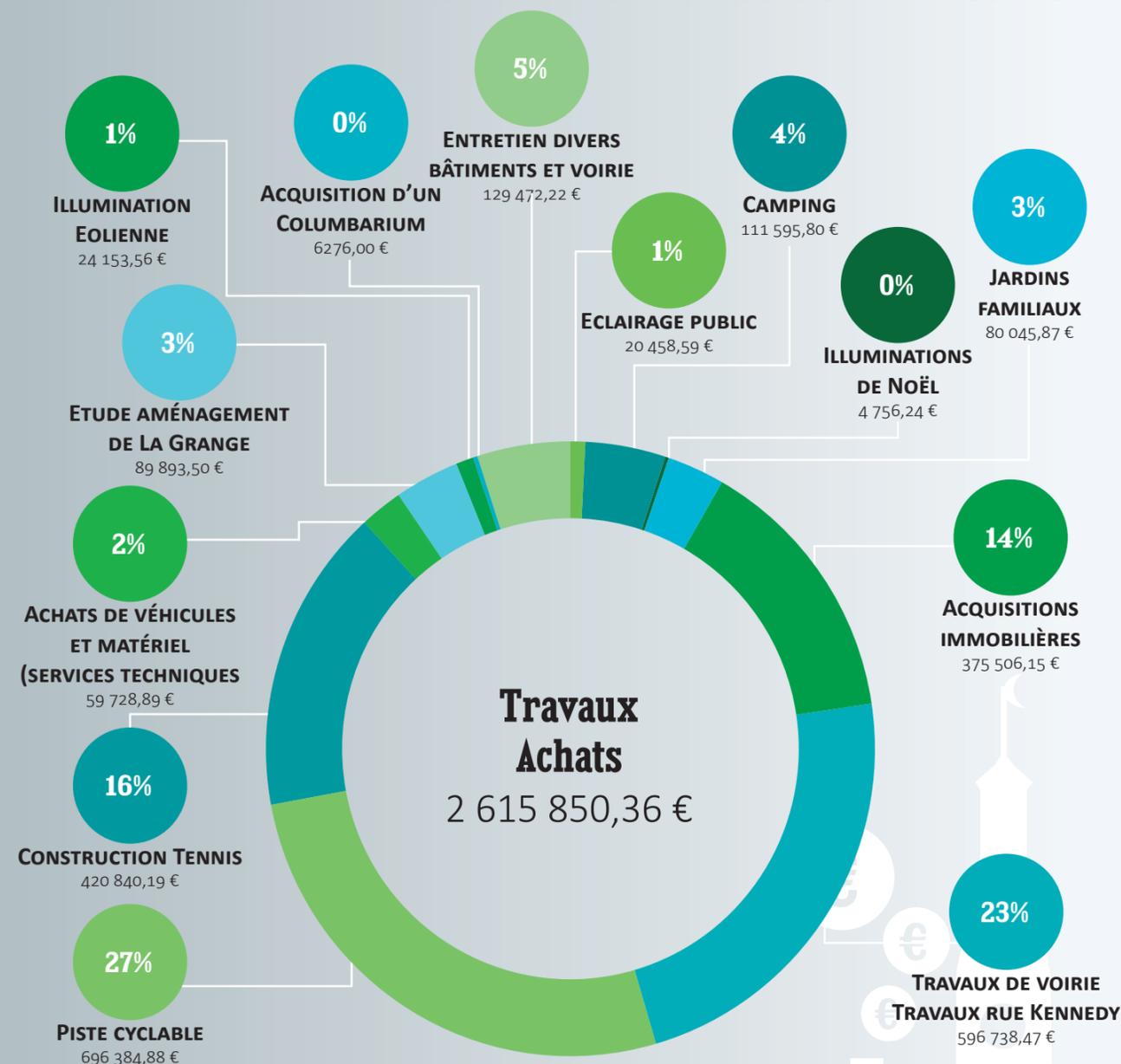
Les investissements

Ceux-ci représentent tous les frais consistant à augmenter la valeur de la commune : travaux de construction, d'entretien des bâtiments, de la voirie, acquisitions immobilières et foncières, l'éclairage public, mobilier, véhicules... ainsi que le remboursement en capital des emprunts contractés pour la commune. ■ G. LE NAGARD



CONSTRUCTIONS, INVESTISSEMENTS, PROJETS ET ACHATS DIVERS

Zoom sur les travaux et investissements 2019



Trois grands projets du mandat ont pris une part fort importante dans le budget travaux 2019. Même si la construction des tennis couverts, de la piste cyclable et du projet de réhabilitation de la rue Kennedy, occupent plus de 60 % de nos dépenses, ces chiffres ne reflètent pas le coût réel de ces investissements à la commune.

Des dépenses maîtrisées

Face à ces dépenses il y a des recettes. Pour rappel ces projets sont largement subventionnés par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et bien d'autres partenaires encore. Le projet de tennis couvert est financé à plus de 60% (cf p6). Il faut rappeler aussi que l'état de la dette à la fin de notre mandat est inférieur à celui de 2014 et que nous

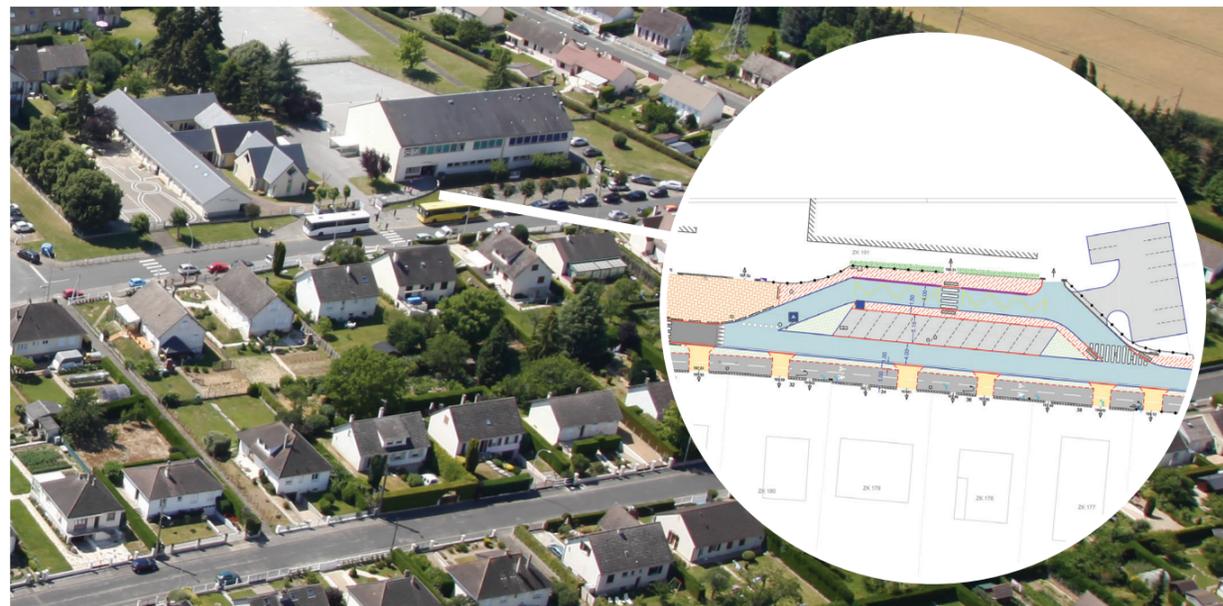
n'avons pas pour habitude de dépenser l'argent que nous n'avons pas. Courville peut être fière d'avoir un ratio de subvention à l'habitant 3 fois supérieur aux moyennes départementales, régionales et nationales pour les villes de même strate démographique que la nôtre. Cela est le fruit du travail de l'équipe municipale d'aller chercher et défendre nos projets auprès des financeurs. ■



INVESTISSEMENTS ET PROJETS 2020

Les travaux se poursuivent

Après une année 2019 riche de chantiers spectaculaires, 2020 sera marquée par la concrétisation de plusieurs projets engagés au mandat précédent dont la fin de la réhabilitation de la rue Kennedy. Celle-ci sera aussi marquée par des investissements côté services techniques



Avenue J-F. Kennedy

La seconde tranche des travaux de réhabilitation de la rue Kennedy commencera cet été. Ces travaux, au départ du carrefour de la rue de l'Orme des Mûriers jusqu'au croisement avec la rue Jean Mermoz mettront un terme au vaste projet de réhabilitation de cet axe très fréquenté, débuté en 2019. Le but principal de cette seconde phase sera de réorganiser totalement les abords du groupe scolaire en sécurisant un maximum l'accès à l'école. Sens unique de circulation, voie de circulation plus étroite et ralentisseurs afin de réduire la vitesse devant l'école, voie d'accès pour le ramassage scolaire, création d'emplacements de stationnements, voie partagée (piétons/cyclistes), donneront un visage totalement nouveau à l'un des axes les plus fréquentés de la commune.

Ces travaux seront aussi, comme cela a été fait lors de la première phase, l'occasion d'enfouir les réseaux et de passer le réseau d'assainissement en "séparatif"⁽¹⁾.

La Grange, début des travaux



Point d'orgue aux travaux de réaménagement du quartier de la Briquetterie, les travaux de réhabilitation des anciennes granges «Javault» débuteront cette année. L'ensemble va être totalement réaménagé en salle de réception.

Cette nouvelle salle permettra dans le futur la tenue de petites réceptions qui n'étaient jusqu'alors pas possible dans la salle des fêtes actuelle, trop grande pour y tenir des événements en petits comités.

Des investissements

De gros investissements vont être réalisés aux services techniques municipaux cette année. Le parc matériel vieillissant nous oblige à changer une partie de celui-ci. Mini-pelle, débroussailleuse, taille-haie vont donc ainsi devoir être acquis cette année. A cela s'ajouteront divers achats (plaques de rue, barrières, bancs) et quelques travaux budgétairement conséquents comme la réfection du mur de l'école primaire côté cantine.

1 - Un réseau séparatif est un réseau d'eaux usées qui collecte séparément les eaux de pluie et les eaux usées domestiques

L'ANCIENNE POSTE RACHETÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Une nouvelle rue ?

Lors de sa séance du 10 mars dernier, le conseil municipal a voté le rachat du terrain et des locaux de l'ancienne poste situés rue de la Gare. Cette acquisition devrait permettre la création de plusieurs projets.



Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, le groupe La Poste souhaitait mettre en vente son immeuble rue de la Gare qui abritait il y a encore quelques années le bureau de poste et le centre de tri postal. Après visite des lieux avec des élus en février dernier, la municipalité a décidé d'acquérir cet ensemble immobilier.

Un nouvel accès vers le collège et le centre-bourg.

Le but principal de cet achat sera notamment de pouvoir créer une nouvelle rue reliant le Clos de la Briquetterie (par la rue déjà amorcée) à la rue de la Gare. Pour la réhabilitation des bâtiments, rien n'est encore arrêté.

Les pistes cyclables en bonne voie



Ce début d'année a vu la conclusion des travaux des pistes cyclables. Barrière, signalétique, marquage au sol, décorations ont mis une touche finale à ces deux premières tranches. Les travaux de réalisation de la troisième tranche pour relier la piste jusqu'à la gare et au centre-ville ne devraient reprendre qu'en 2021.

En bref

OPÉRATION "CHIRURGICALE" RUE ARISTIDE BRIAND



En janvier dernier, des travaux de chemisage ont été effectués rue Georges Fessard. Cette opération "chirurgicale" visait, à l'aide d'un mini-robot doté d'une caméra, à inspecter dans un premier temps les canalisations et déceler les potentielles usures. Suite à cela un curage par envoi d'eau à haute pression a été effectué. Pour terminer, un chemisage des canalisations a été effectué.

De lourdes dépenses évitées

Ce procédé consiste à introduire, tel un stent en chirurgie, une manchette en résine dans la canalisation. Celle-ci est ensuite, par air comprimé, plaquée contre la paroi intérieure de la canalisation afin d'en colmater les fuites. Cette opération évite ainsi de lourds et coûteux travaux pour la commune qui auraient nécessité la réalisation de tranchées dans la chaussée. ■

UN VÉHICULE AUTO-FINANCÉ



Le 3 février dernier, les élus, en compagnie de 12 partenaires, réceptionnaient le véhicule des services techniques estampillé aux couleurs de douze entreprises locales. Ce sponsoring en trois campagnes successives permet aux services techniques de bénéficier d'un véhicule très pratique et gratuit.

PENDANT VOS VACANCES, DEMANDEZ UNE SURVEILLANCE DE VOTRE DOMICILE

Contre les cambriolages les bons réflexes

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police municipale ou à la gendarmerie nationale de surveiller votre domicile.



Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. A l'origine limité aux mois de juillet et août, OTV a été étendue à l'ensemble des vacances scolaires depuis 2009.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police municipale, la police nationale et la gendarmerie nationale, au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation en cas d'anomalie : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des

objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

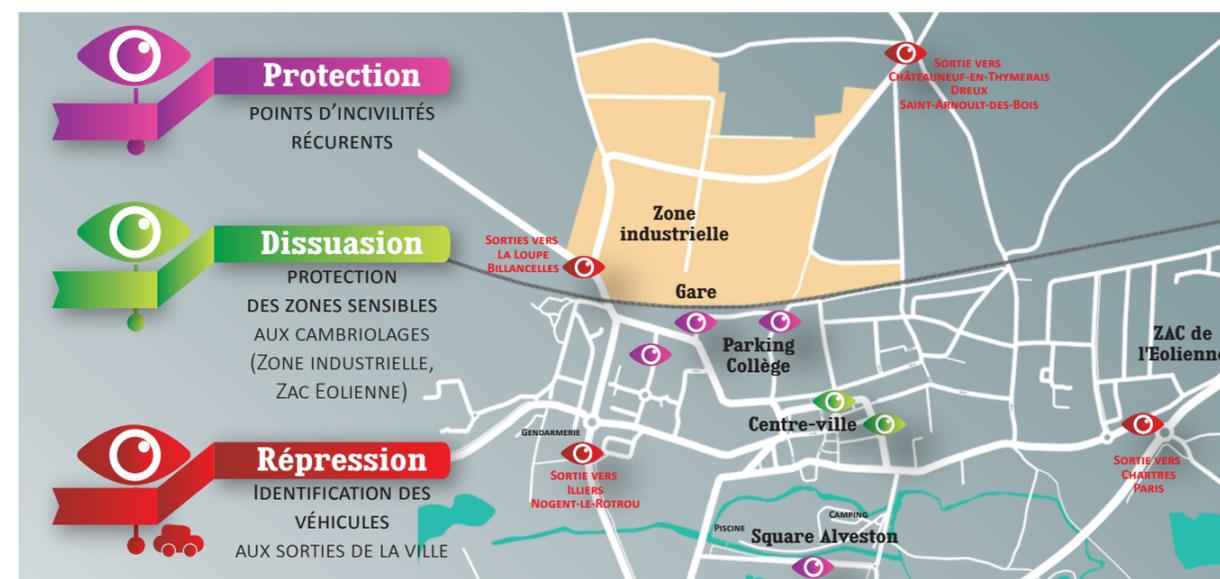
Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la police municipale de votre commune ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. ■

INFORMER, PRÉVENIR, ALERTER

Des caméras attendues

Face à la recrudescence des incivilités et cambriolages, la municipalité travaille depuis plusieurs mois sur la mise en place d'un réseau de vidéoprotection. Si le dossier est retenu, une dizaine de caméras devraient mailler l'ensemble de la commune d'ici 2021.



La vidéo-protection de notre commune, sujet sensible, fût l'un des thèmes phares de la campagne électorale des municipales. Ce projet lancé durant le précédent mandat est en

phase finale d'étude. Le dossier sera présenté prochainement en commission départementale. Nous vous présentons ci-dessus l'emplacement prévu des caméras qui devraient être positionnées

sur l'ensemble de la commune dans un but dissuasif et répressif. ■

POLICE MUNICIPALE

La nouvelle policière a pris ses fonctions



Notre nouvelle policière municipale, Priscilla Caron a pris ses fonctions le 30 décembre dernier.

Originnaire de Verneuil-sur-Avre, après douze années passées au sein de la Gendarmerie nationale, celle-ci a souhaité changer de cap et rejoindre la police municipale afin d'être plus proche de la population avec un contact plus positif et plus préventif.

Pour être plus proche de la population

Son souhait a vite été réalisé puisque notre agent a été très vite sollicité dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 où sa mission de lien avec les personnes en

difficulté fut essentielle. De nombreuses missions lui sont dévolues, tant au niveau de la police administrative, préventive que répressive.

En plus de traditionnelles tâches de police, l'agent devra se charger entre autre de la gestion des animaux errants, de la gestion du marché hebdomadaire, de la prévention aux abords des établissements scolaires et bien évidemment du respect du stationnement dans la zone bleue. Celle-ci par ses patrouilles participera aussi à la prévention et à la surveillance des différents quartiers de la commune. ■



L'ACCUEIL DES ENFANTS A ÉTÉ ASSURÉ PENDANT LE CONFINEMENT

La vie reprend à l'école



La vie s'est arrêtée du jour au lendemain, à l'école du Chemin Vert. Plus d'agitation devant les grilles des écoles pour déposer ou récupérer les enfants, plus de véhicules envahissant les trottoirs, plus de bus scolaires, plus de bruit dans la cour de récréation... Qu'elles ont semblé vides ces écoles pendant ce temps du confinement. Puis très doucement, le 23 mars, une légère activité a repris au niveau de l'école élémentaire, avec la mise en place d'un Centre d'accueil Mutualisé (CAM), à l'initiative de l'Inspectrice Académique et des enseignants bénévoles du secteur.

Ce CAM a permis d'accueillir les enfants, dits « prioritaires », des professionnels de santé principalement, puis des gendarmes, pompiers... ensuite.

Le personnel monopolisé

Nous avons donc monopolisé le personnel communal à hauteur de 50% de l'effectif normal, pour assurer tous les services que nous offrons d'habitude à l'école, en complément de l'enseignement, à savoir la garderie du matin et du soir, la restauration, mais pas le transport scolaire.

De lourds protocoles

Nous avons accueilli un seul élève au début, pour atteindre une petite dizaine avant la reprise de l'école. Et puis la vie a enfin repris, petit à petit depuis le 14 mai, et fonctionne encore à effectif restreint et contraint aujourd'hui. Je vous fais grâce de tous les dispositifs et des protocoles qu'il a fallu mettre en place pour valider cette réouverture, mais tiens à remercier tous les acteurs qui ont œuvré pour offrir ce service à une partie de la population qui n'avait pas d'autre alternative que de retourner travailler. ■ **H. BUISSON**

UN SÉJOUR ENRICHISSANT DANS LA VIENNE

Des élèves plus vigilants

À l'école du Chemin Vert, les classes de CP/CE1 de Madame Goux et de CE1/CE2 de Madame Merlé, ont eu la chance de partir cinq jours à Lathus-Saint-Rémy, dans la Vienne, du 10 au 14 février 2020.

Le respect de l'autre au programme

Ce séjour était en lien avec le thème fédérateur de l'année pour toutes les classes, autour de l'éducation civique, du respect de l'autre et de la différence mais également de l'environnement et la préservation du monde qui nous entoure. Dans ce cadre, l'ensemble des élèves de l'école a profité d'ateliers autour de la nourriture, du gaspillage et du tri des déchets avec le SIRTOM.

Un séjour au vert

Après un travail de préparation mené depuis le mois d'octobre dans les deux classes où les élèves ont travaillé ensemble pour développer la solidarité et l'entraide, ils ont participé pendant le séjour à plusieurs activités. En effet, ils ont découvert l'équitation et l'escalade et ont été sensibilisés à l'environnement par le biais de la découverte des paysages, avec des activités autour du jardin biologique, de la forêt, de la mare et de la ferme pédagogique. Ils ont eu notamment le bonheur de nourrir au biberon les agneaux nés pendant la nuit. Les enfants ont aussi développé leur fibre artistique au travers d'activités de land-art où chacun a fait

preuve d'une grande créativité. Chacun est revenu avec des souvenirs plein la tête et nul doute que les élèves seront plus vigilants au monde qui les entoure et aux autres ! ■ **I. GOUX et S. MERLÉ**



LA NATURE AU PROGRAMME

Voyage à la mer



L'école Sainte-Marie a accueilli 124 enfants cette année, de la Petite section de maternelle au CM2.

Le contexte si particulier auquel nous avons fait face avec cette épidémie nous a contraints à annuler certaines manifestations malheureusement : portes ouvertes, journées d'intégration des futurs PS, kermesse de l'école, randonnée des familles, opération "bol de riz", cross de l'école, célébrations, sorties de fin d'année, etc.

D'autres heureusement ont pu se dérouler avant le confinement !

Le voyage en Bretagne des primaires

Les élèves du CP au CM2 sont partis une semaine en Bretagne à la rencontre du littoral et des légendes bretonnes. Une expérience riche en découvertes et en contacts humains. Tous sont revenus avec de formidables souvenirs.

Nettoyons la Nature

Comme chaque année, nous avons participé à l'opération « Nettoyons la Nature ». Petits et grands ont sillonné les environs de l'école et les rues de Courville-sur-Eure afin de ramasser des dizaines de kilos de déchets abandonnés par des piétons ou automobilistes peu scrupuleux.

Collecte de jouets

Les enfants ont offert à l'association La main tendue des jouets en parfait état qu'ils n'utilisaient plus. Ils ont ainsi pu être distribués à des enfants plus nécessiteux à l'occasion de l'arbre de Noël de l'association.

La collecte alimentaire, habituellement organisée à Pâques, n'a pu avoir lieu à cause du confinement.

Reprise post-confinement

Les salles de classe et la cour de récréation ont été réaménagées par l'équipe enseignante afin de permettre aux enfants de retrouver le chemin de l'école. Tous les enfants volontaires ont pu être accueillis 2 jours par semaine, les familles prioritaires ont eu l'accès sur les 4 jours de la semaine. Malgré les conditions si particulières, ce retour a été très agréable pour tous, élèves et équipe éducative !

Nous avons hâte de tous nous retrouver en septembre, avec l'ensemble des élèves ! ■ **Madame PATAUT**

Renseignements et inscriptions auprès de M^{me} PATAUT au 02 37 23 26 05 ou via le site internet de l'école ecolesainte-marie-courville.fr

Permanences

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Hervé Buisson, MAIRE - Sur RDV

Richard Pépin, 1^{er} ADJOINT,

TRAVAUX BÂTIMENTS

Tous les vendredis de 18h à 19h

Sylvie Garel, 2^e ADJOINTE,

CULTURE, SANTÉ - Sur RDV

Jean-Claude Hay, 3^e ADJOINT

MARCHÉ - Sur RDV

Laurence Huard, 4^e ADJOINTE,

AFFAIRES SCOLAIRES, LOGEMENT

Tous les mercredis de 15h à 17h - Sur RDV

Frédéric Hallouin, 5^e ADJOINT,

FÊTES CÉRÉMONIES, CAMPING, ENVIRONNEMENT

Tous les mercredis - Sur RDV

Karl Joubert, ÉLU DÉLÉGUÉ,

SPORTS ET PROJET PISTE CYCLABLE - Sur RDV

Nathalie Cordery, ÉLUE DÉLÉGUÉE,

CCAS AFFAIRES SOCIALES - Sur RDV

Jean-Paul Charrier, ÉLU DÉLÉGUÉ,

SERVICES TECHNIQUES ET PARC MATÉRIEL - Sur RDV

Laure de La Raudière, DÉPUTÉ,

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

2^e vendredi du mois, salle Carnot

SOCIAL- LOGEMENT

Salle Carnot

Association Itinéraires

Les jeudis de 9h30-13h sauf 3^e du mois

Tél. : 02 37 21 66 66

Assistants sociaux :

• M^{me} BILLON

Tous les mardis de 14h à 17h

• M^{me} SOUCHET

Tous les jeudis de 9h30 à 12h

Sur RDV au 02 37 23 52 13

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :

Tous les jeudis de 14h à 17h

Conseillère conjugale et familiale

• Marie-Jo DEREZ

4^e vendredi après-midi du mois,

Sur rendez-vous au 06 33 44 24 34

Espace Seniors Info-services :

Le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

MAJ (Mission Avenir Jeunes) :

2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h

3^e mercredi du mois de 14h à 17h

PMI (Protection Maternelle et Infantile) :

• M^{me} Guénard : (puéricultrice)

1^{er}, 3^e et 4^e lundis du mois, 14h à 17h

• M^{me} Guénard et le médecin de la PMI

Tous les mardis de 14h à 16h

SADS (Service d'aides à domicile) :

1^{er} mercredi du mois de 14h à 18h



UNE DOTATION D'UN MILLION D'EUROS ANNONCÉE

Opération Bourg-Centre

A l'occasion des vœux du maire le 6 janvier dernier, un discours n'est pas passé inaperçu malgré sa brièveté, celui du président du Conseil départemental, Claude Térouinard.

Celui-ci, en un chiffre, a retenu l'attention de l'assistance avec l'annonce d'1 million d'euros, le montant de l'aide à laquelle nous pouvons prétendre pour la valorisation de notre centre-ville via l'Opération Bourg-Centre.



L'Etat, la Région Centre Val de Loire, le Conseil Départemental et la Banque des Territoires se sont associés pour mener à bien une politique départementale en direction des "bourgs-centres" et non uniquement portée sur l'aménagement des centres-bourgs, comme cela a été le cas notamment au niveau de la Région.

Une volonté politique

Cette politique traduit la volonté du département de structurer son territoire, en s'appuyant sur des pôles d'équilibre et de centralité, en stimulant l'activité et l'attractivité des "bourgs-centres" dotés de services, d'équipements et de commerces, nécessaires au maintien de la vie dans ces territoires et éviter une fracture avec le monde rural.

Ce dispositif visera à co-financer (Etat, Région, Département et Banque des

territoires) les investissements dans les communes éligibles, dans des domaines aussi larges que le logement, la voirie, l'économie locale, le commerce.... C'est donc une approche à 360° des bassins de vie qui sera étudiée.

Courville, commune éligible

Courville-sur-Eure a postulé à ce dispositif et a été retenue comme commune éligible, mais dans la seconde vague, nécessitant un apport complémentaire d'études pour valider notre dossier. J'ai donc signé le 20 février dernier dans l'hémicycle du Conseil Départemental avec les partenaires financeurs, la convention d'études fixant le cadre de ce dispositif, qui peut s'étaler sur 3 ans et permettre jusqu'à un million de financements cumulés. Claude TÉROUINARD, lui-même est venu nous l'annoncer à l'occasion de la cérémonie des vœux 2020.

Cahier des charges

Nous venons de recevoir le cahier des charges de l'étude qu'il nous est demandée de mener. Cette étude passera par un diagnostic du territoire et la définition des enjeux qui permettront de cibler les points à renforcer et à améliorer pour que notre commune puisse rayonner davantage. Je sais, c'est une étude de plus qui nous est demandée, mais c'est le préalable à tout financement et elle est elle-même financée à hauteur de 80%.

Le délai d'exécution de cette étude est fixé à huit mois maximum, nous devons donc être en mesure de faire valider celle-ci par les services du Conseil Départemental d'ici la fin du premier trimestre 2021. ■ H. BUISSON

Sur la photo : P. MASSON (Brou), L. LECLERCQ (Touiry), A. Dos Reis (Tremblay-les-Villages), Y. MARIE (Gallardon), H. BUISSON (Courville), D. Breton (CD28), S. LEMOINE (CD28), Fadela BENRABIA (Préfète d'Eure-et-Loir), Claude Térouinard (Président du conseil départemental), J.A. BAKALOWICZ (Dir.rég. Banque des territoires).

INFORMER, PRÉVENIR, ALERTER

Une appli pour rester informé

Pour toujours mieux vous informer et pouvoir vous alerter, la mairie s'est dotée d'une application dédiée aux smartphones. Celle-ci est gratuite et sans engagement..

L'épidémie de Covid-19 aura prouvé l'importance et le besoin de pouvoir tenir informés nos administrés à tout moment et de manière efficace et immédiate.

Face à la situation, la municipalité a choisi d'anticiper la mise en place d'une application mobile pour informer plus efficacement les courvillois.

Dès à présent, vous pouvez très simplement télécharger cette application gratuite sur votre smartphone et rester informés en permanence des événements municipaux et recevoir en direct les notifications d'alerte (coupure d'eau, travaux, alertes pollution...).

En quelques clics !

- 1 - Téléchargez l'application GRATUITE sur App Store® ou Google Play®
- 2 - Recherchez Courville-sur-Eure dans la barre de recherche
- 3 - Cliquez sur le ♥ pour ajouter votre ville à vos favoris
- 4 - Recevez les notifications de messages en direct.

L'application n'engage à rien et ne récolte pas vos données personnelles. En cas de difficulté, l'installation peut vous être faite en mairie.



VERS LA CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICE



Avant la fin de son séjour en Eure-et-Loir, nous avons eu pour la troisième fois, la visite du secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, Régis ELBEZ. Cette venue faisait suite à mon intervention face à Madame La Préfète (Sophie BROCAS à l'époque) et le Directeur Départemental des Finances Publiques, face à l'annonce de la fermeture à terme

de notre Perception. J'avais fait valoir ce jour-là, qu'en plus de la fermeture annoncée de notre Perception, on nous opposait le critère de temps de déplacement, de moins de 20 minutes par rapport aux maisons des services à la population (MSAP) les plus proches (Illiers-Combray ou La Loupe). On nous fermait donc la porte à toute

possibilité de conserver des services publics dans notre commune.

Nous avons donc été entendus et c'est dans le cadre de la politique du Gouvernement, de déploiement d'un réseau de Maisons France Services (et non plus MSAP), que s'est effectuée cette visite. Les échanges et les visites (poste et perception) ont permis d'évoquer les deux possibilités qui s'offraient à nous. Soit installer cette future Maison France Service dans les locaux de la Perception, avec du personnel communal et des aides de l'Etat sur le fonctionnement. Soit faire porter intégralement ce dispositif par la Poste, dans les locaux actuels et avec du personnel dédié. C'est la seconde solution qui a été retenue, une façon également de pérenniser l'ouverture de notre bureau de Poste. ■ H. BUISSON



NOUVEAUX GARDIENS ET NOUVELLE RÉCEPTION AU CAMPING MUNICIPAL

Le camping change de visage(s)

C'est une entrée de camping totalement métamorphosée que vont découvrir les habitués de la structure communale à leur retour estival. Comme les promeneurs ont pu l'observer, s'est achevée en ce début d'année, la construction du nouveau local d'accueil. Autres nouveautés cette saison, l'arrivée de deux nouveaux gardiens et la mise en place d'une location en mobil-home.



Logement et bureau d'accueil étant devenus trop vétustes, il était urgent pour la municipalité de construire un nouveau local d'accueil pour le camping municipal.

Même si des aménagements étaient effectués régulièrement, voilà 35 ans que le camping n'avait pas connu de travaux d'une telle ampleur. En effet, aucune construction d'envergure n'avait été faite depuis la création du bloc sanitaire en 1985.

Un camping éco-responsable

Déjà à l'époque, le choix avait été fait de se lancer dans l'innovation en préconisant le chauffage de l'eau par panneaux solaires. Pour cette nouvelle construction, la municipalité s'est tournée une nouvelle fois dans une démarche éco-responsable et a privilégié le bois pour la construction de ce bâtiment et

l'énergie renouvelable pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Après quelques mois de travaux ralentis suite aux mesures de confinement, le local va pouvoir maintenant accueillir touristes et gardiens dans des conditions optimales.

Location de mobile home

Le mobile home qui avait été acquis afin de loger le personnel la saison dernière sera proposé maintenant à la location, une première au camping de Courville, qui suivant la tendance touristique, répond ainsi à la demande actuelle tout en gardant au camping son côté traditionnel. Avec à ses côtés l'aire de camping-car, c'est une offre complète et dans l'air du temps qui est proposée aux touristes. Après une ouverture attendue et retardée suite à la crise sanitaire, deux nouveaux gardiens, Julien et Sarah, accueillent les campeurs depuis début juin. ■



Les plans disponibles

Suite à la mise en place du parcours patrimoine, un plan du parcours a été édité en collaboration avec l'Office de Tourisme intercommunal Entre Beauce et Perche. Celui-ci est disponible gratuitement en mairie, au Bureau d'Information Touristique ou téléchargeable sur le site de la mairie.

DÉSHÉRBAGE, ENTRETIEN, RESPONSABILITÉ : RAPPEL DES RÈGLES ET CONSEILS PRATIQUES

Pour des trottoirs plus propres

A l'heure où l'on parle du «Zéro phyto» les adventices se développent au pied des maisons et dans les caniveaux. Force est de constater que ces mauvaises herbes ne sont pas les seules à envahir les chaussées. Papiers, mégots de cigarettes et dorénavant masques et gants jetables sont légion. L'entretien courant des trottoirs est pourtant une obligation à respecter, l'heure pour nous de vous en rappeler les bonnes règles essentielles et de vous donner quelques conseils pratiques.



Même si le trottoir ne vous appartient pas, pour autant, vous devez vous assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre et en toute sécurité et procéder à l'entretien courant de celui-ci. Ce devoir vous engage, que vous soyez propriétaire, locataire, ou usager.

Des obligations

Même si nos agents nettoient la voirie quotidiennement, plusieurs obligations incombent aux riverains : le nettoyage des feuilles mortes et débris, le désherbage, le dégagement de la neige et du verglas, et l'épandage du sel ou de sable assurant la sécurité du trottoir en hiver.

Mégots et déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur la voie publique. Le jet de mégots est aussi interdit. Ces gestes, selon l'article R.633-6 du Code Pénal peuvent donner suite à une contravention de troisième classe qui entraîne une amende de 68 €. Ces incivilités sont une nuisance pour les riverains et

les piétons, les déjections entraînant une prolifération de microbes et des risques de chute.

Une véritable pollution

S'ajoute à cela une véritable pollution. Pour rappel un mégot de cigarette contient près de 4000 substances nocives polluantes à lui seul jusqu'à 500 litres d'eau. Il faut jusqu'à 15 ans pour que celui-ci se dégrade totalement.

Des solutions, des conseils

Plusieurs solutions pour désherber les trottoirs se révèlent efficaces sans être néfastes pour l'environnement. La première reste le désherbage manuel à l'aide d'une sarcelle et d'huile de coude. Afin de remplacer les désherbateurs chimiques, d'autres solutions sont possibles : les

désherbants naturels. L'eau de cuisson du riz ou des pommes de terre est assez néfaste pour les feuillages et racines qui n'apprécient guère le choc thermique accompagné du sel et de l'amidon de l'eau de cuisson. Ce procédé ne coûte rien et il faut ébouillanter plusieurs fois de suite à deux ou trois jours d'intervalle. Attention ce procédé reste dangereux pour l'utilisateur.

Autre principe à utiliser avec parcimonie est le versement de vinaigre blanc dilué. Le bicarbonate de soude peut s'utiliser lui aussi avec la même mesure en le saupoudrant directement sur les adventices.

Le désherbateur thermique, à manipuler avec grande précaution est aussi une solution pour les plus patients. Les cellules des plantes sont anéanties jusqu'à la racine par «ce coup de chaleur» et pour plusieurs semaines. Face aux pesticides, ce procédé polluant peu, reste la meilleure solution pour le désherbage des trottoirs, à défaut de devoir être passé plus régulièrement. ■

* Dans l'hypothèse où un passant chute ou se blesse en raison de la présence d'un trou sur le trottoir, c'est en revanche de la responsabilité de la commune qui est engagée. Le riverain est par contre tenu de signaler à la municipalité toute dégradation du trottoir.

UNE ÉDITION 100% EN PLEIN AIR

Courvillenscène Le virus du spectacle !

Malgré les mesures de restriction liées à l'épidémie, les rencontres culturelles entre Beauce & Perche auront lieu malgré tout cet été, sous une forme plus réduite et en plein air afin de respecter les gestes barrières. Nouveauté de cette édition, la poésie et le rock se mêleront au programme.



Théâtre, musique, poésie composeront le programme 2020 de Courvillenscène. En raison de l'épidémie de Covid-19, l'évènement s'est vu réduire sa voilure mais brave la tempête. Six spectacles seront proposés le temps d'un week-end.

Une avant-première !

La poésie sera la grande nouveauté de cette quatrième édition avec la venue de Pauline Maharoux et Marie Poumarat. Les deux comédiennes viendront présenter leur nouveau spectacle «*Courage !*». *Le Courage de résister, d'hier à aujourd'hui, avec les grands poètes de la Résistance et les poètes actuels qui ont écrit et témoigné par exemple lors des attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan en 2015 ; Le Courage d'aimer envers et contre tout ; Le Courage des femmes, des femmes poètes de tous pays, celles qui disent, qui dénoncent, qui osent prendre la parole, malgré les interdits et enfin le Courage de vivre tout simplement, de s'affranchir des conventions sociales, de choisir la joie, d'oser le bonheur, agrémenteront le spectacle.*



Du théâtre de poche et confiné

Mesures barrières obligent, le Théâtre de Poche jouera à l'extérieur cette saison. La troupe d'Emmanuel Ray s'arrêtera à Courville pour y présenter une lecture théâtralisée de la pièce Fratelli.

Poèmes et chansons alterneront durant cette représentation poétique de la Caravane des Poètes.

Du rock au programme

Autre nouveauté, les guitares électriques feront leur apparition cette année avec un concert de pur Rock'n roll joué par de fringants papys.

Une Balade pour les enfants

Nouvelles venues, trois compagnies (les têtes de Piafs, le Théâtre en herbe et Noémie Sanson) se réuniront pour proposer un spectacle dédié aux enfants.

Et des Insatisfaits en clôture



Après leur série de spectacles à la Boîte à rire à Paris, les Insatisfaits feront leur grand retour à Courville. Ces deux «c...» présenteront leur dernier spectacle où leur humour cinglant traitera évidemment de l'actualité : *On est d'accord avec vous, le confinement a changé nos vies. Entre Baby Boom et divorce, entre dépression et méditation, une chose n'a pas changé, notre envie de voyager, de verdure et surtout de rire.* ■

Programmation Courvillenscène 2020

Fratelli

THÉÂTRE DE POCHE
de Dorine Hollier

Lectures théâtralisées avec Emmanuel Ray et Antoine Marneur - Régie : Fabien Moïny Mauro et Sauro. Deux frères de sang et de scène. Ils ont eu leur heure de gloire à Naples, au théâtre San Carlo. L'un dansait, l'autre chantait. Ils étaient au plus haut, les voilà au plus bas. Le destin les a fait échouer à Paris (triste ville, en face de Naples !) dans une mansarde. Ils s'aiment, ils se détestent, ils se jalouent, ils se câlinent. Ils ne peuvent plus sortir, ils vivent l'un sur l'autre depuis des années (confinés ???), ils ressassent leurs souvenirs et leurs blessures intimes. Ils sont cruels l'un envers l'autre et tellement tendres et aimants. La mort est à leur porte. C'est un texte terriblement drôle, tout à fait jubilatoire où les excès, les rires et les humeurs de chacun exposent à un rythme effréné.

Vendredi 24 juillet - Place des Fusillés - 19h30

Les Rocker's

MUSIQUE

avec Jo, Dan Lee Styve, Tino, Rémi, Titi
Le groupe, composé de musiciens confirmés qui pour certains ont fait les beaux jours du Golf Drouot, vous fera revivre les hits du Rock'nroll de Presley aux Stones).

Vendredi 24 juillet - Place des Fusillés - 21h15

Scène ouverte

Tout public

Vous avez comme qui dirait un incroyable talent ? Venez ! La scène et le public sont à vous.

Samedi 25 juillet Jardin de l'Office de tourisme - 15h

J'irai où tu iras

HUMOUR

LES INSATISFAITS

« Notre spectacle est un voyage, entre réalité et fiction, qui revisite notre quotidien. Hâte de vous retrouver, vous nous avez manqués... »

Samedi 25 juillet - Place des Fusillés - 20h30

Balade

LES TÊTES DE PIAF, THÉÂTRE EN HERBE, N. SANSON

Spectacle pour enfants.

Cette «BALADE» d'été est née pour rendre possible des chemins de rêves et de partages, placés sous la voûte artistique des étoiles et du soleil de l'été 2020.

«Les rêves font pousser la lumière,

La lumière fait pousser les rêves».

Dimanche 26 juillet - Lieu non défini - 10h30

Courage !

LA CARAVANE DES POÈTES

Spectacle théâtral, poétique et musical.

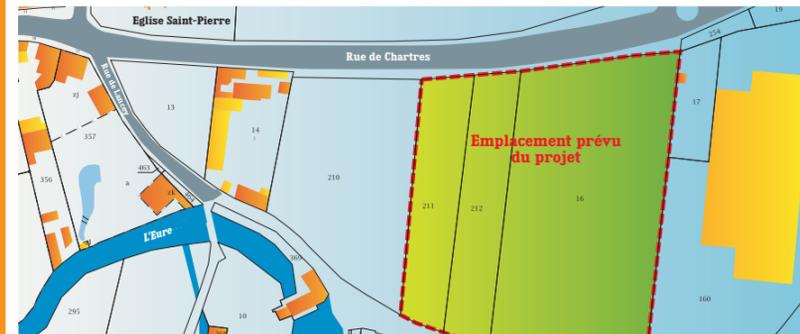
avec quatre artistes de la Caravane des Poètes, J. Autissier (chant), X. Ferran (piano et composition), P. Maharoux et M. Poumarat

Dimanche 26 juillet - Place des Fusillés - 19h30

LES TRAVAUX POURRAIENT DÉBUTER EN 2022

Salle de spectacle, où en est le projet ?

Beaucoup de personnes, qu'elles soient Courvilloises ou autres, nous interpellent et nous questionnent pour savoir où en est le projet de construction de notre salle de spectacle, chère à Christiane TARRIDE et à son généreux don de 4 millions d'euros¹.



C'est un projet conséquent et inédit pour la commune et un domaine dans lequel nous n'avons pas de recul sur le mode de fonctionnement de ce genre d'équipement. C'est pourquoi, nous prenons le temps de nous rapprocher de gestionnaires de ce type de salle, d'écouter leur conseil, leur retour d'expérience et surtout d'être attentif à ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire.



Je ne suis pas du genre à dépenser sans compter"

Être attentif

Ne nous voilons pas la face, c'est un projet qui mal pensé, mal jugé et mal géré, peut impacter de façon significative les finances de la commune. Je pense vous avoir démontré que je n'étais pas du genre à dépenser sans compter, je souhaite donc que toute l'équipe ait bien l'ensemble des données, avant de lancer concrètement ce projet.

Une consultation et un calendrier

En parallèle de ces différents échanges et visites, nous avons lancé une consultation pour désigner un Assistant à Maitrise d'Ouvrage, qui lui aussi, devra justifier d'une sérieuse expé-

rience pour définir les grands axes de notre futur équipement, et ce, en fonction de l'enveloppe financière qui sera définie. Il nous appuiera tout au long de la conception et de la réalisation, tant d'un point de vue technique, administratif que financier.

Il est difficile de se projeter et d'annoncer des dates dans ce genre de projet important, mais je vais m'y risquer, étant entendu, et les professionnels du BTP ne me contrediront pas, un planning c'est fait pour évoluer.

Voici donc aujourd'hui les grandes dates du projet :

- **DÉSIGNATION D'UN AMO**
 > Juin 2020
- **DÉSIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE**
 > 1^{er} trimestre 2021
- **DÉMARRAGE TRAVAUX**
 > Fin 1^{er} semestre 2022
- **LIVRAISON DU BÂTIMENT**
 > Fin 2023 début 2024

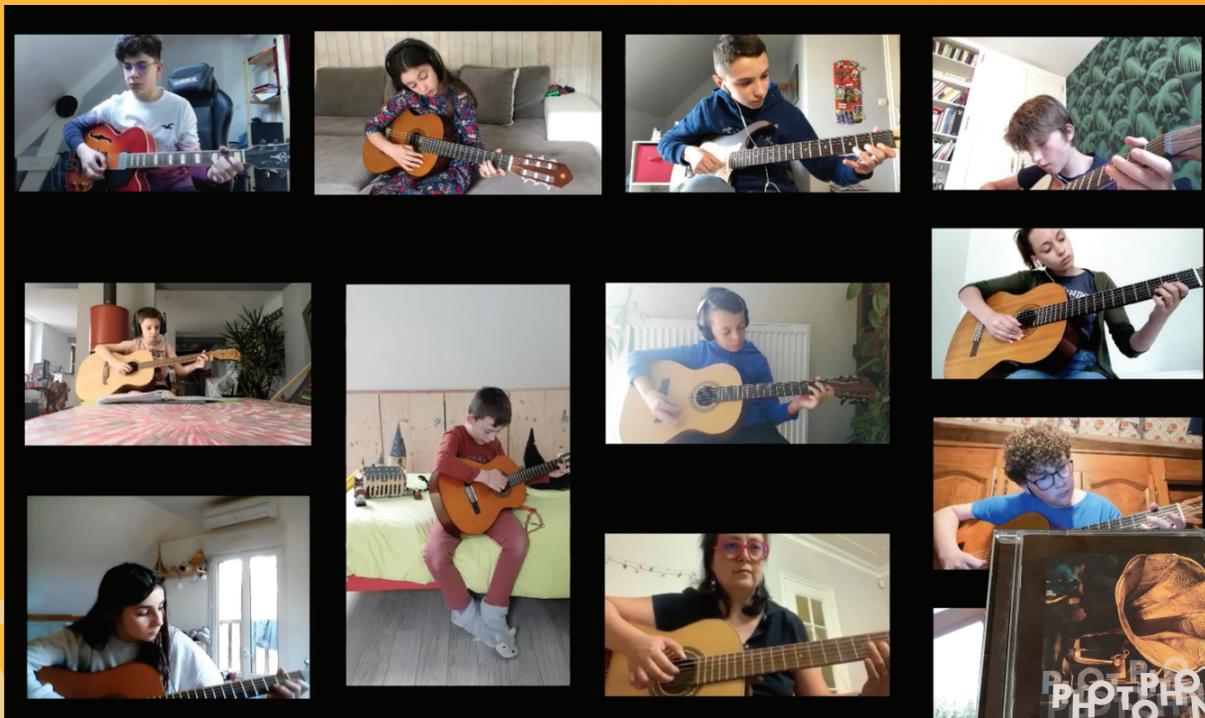
Hervé BUISSON

¹ - En 2018, une artiste courvilloise a fait un legs de 4 millions d'euros à la commune dans le but de construire une salle de spectacle

UNE ÉCOLE FERMÉE, DES ÉLÈVES CONFINÉS ET DU TRAVAIL À LA MAISON

De la musique ensemble malgré tout

Après une année scolaire 2019-2020 amputée à cause d'un virus célèbre, l'école de musique ne réouvrira ses portes qu'en septembre pour une année placée sous le signe de la motivation.



Le 16 mars dernier, l'école de musique a dû fermer ses portes pour des raisons de crise sanitaire mais professeurs et élèves ont continué à travailler dans l'ombre.

Inventer des stratégies nouvelles

Tous les professeurs se sont adaptés et ont inventé des stratégies nouvelles pour donner des cours par visioconférence ce qui n'est pas très simple pour un enseignement efficace.

Je les remercie de leur investissement tout au long de ce confinement et j'ai hâte de les retrouver et de vous retrouver tous en bonne santé pour une nouvelle année musicale.

Pas de grandes nouveautés cette année

en ce qui concerne les instruments enseignés : clarinette (H. Richard), flûte et chant (J.-M. Scoatariu), guitare (D. Baisson et J.-P. Jérôme), saxophone (L. Colas), batterie (D. Baisson) et cuivres (G. Bigot)

De la musique ensemble

Nous avons toujours nos ateliers de musique d'ensemble qui, au sein de notre établissement, sont vivement conseillés car vraiment très formateurs :

- Batucada (Fousseni Dembele)
- Musique actuelle (Damien Baisson)
- Musique irlandaise (Jean-Marc Scoatariu)
- Chorale (Jean-Marc Scoatariu)
- Orchestre d'harmonie (Geordie Bigot)
- Petit orchestre (Geordie Bigot)

Le disque est sorti

Cette année nous aurions dû également récompenser nos élèves en leur offrant un Disque que nous avons enregistré sur l'année scolaire 2018-2019. Avec le confinement nous n'avons pas pu l'offrir dans de bonnes conditions mais dès la rentrée il vous sera proposé.

J'espère vous voir nombreux encore cette année pour partager ensemble de nouveaux projets musicaux. ■ G. BIGOT

 Retrouvez les élèves en concert sur la chaîne Youtube Mairie de Courville-sur-Eure



Médiathèque

La médiathèque ouvre son "Drive"

La médiathèque l'Eure de lire a rouvert ses portes au public après plusieurs mois de fermeture.

Après le confinement, il était impossible de pouvoir faire respecter les gestes barrières avec notamment la manipulation des livres sur place.

Afin de respecter les mesures liées à la Covid-19, l'équipe a dû inventer et mettre en place des nouvelles procédures.

Les lecteurs ont maintenant la possibilité d'opter pour un service «Drive» en réservant directement leurs livres sur le portail de la MDEL à partir de leur compte adhérent (nous contacter) et sous réserve d'être à jour de la cotisation.

<https://mediatheques.eurelien.fr>
Renseignements au 02 37 23 35 89



Une boîte à livres à "U"

Une boîte à livres a été installée dans la galerie de Super U. Vous pouvez y emprunter, déposer des livres.

L'exposition prolongée

L'exposition des dessins de Charles Sauvât est prolongée jusqu'au 24 septembre. Les œuvres de l'artiste seront en parallèle visible à l'Office de tourisme.

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES EN VISITE



Les 7 et 8 février derniers, Monseigneur Philippe Christory, évêque de Chartres, effectuait une visite pastorale de la commune. L'évêque a l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans.[...]

Elles ne concernent pas uniquement les catholiques, l'Église étant en lien avec les réalités sociales et avec ce qui fait la vie, le quotidien de chacun précise le père Pierre PAUL.

Ainsi, durant deux jours le prélat a découvert notre commune, visitant l'école

Ste Marie, la gendarmerie, le centre de secours. Après avoir rencontré les associations caritatives de la commune, celui-ci s'est rendu salle de la Madeleine pour un échange avec les élus du secteur en présence d'Hervé Buisson, maire de Courville et de Philippe Schmit, président de la communauté de communes. ■





LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, UN ENJEU POUR NOTRE PLANÈTE

Une famille "Zéro déchet"

Dans le dernier Courville Info, le SIRTOM lançait un appel à candidature afin de recruter des familles pour les accompagner vers le «Zéro déchet». Nous vous proposons un focus sur l'expérience d'une d'entre elles.



Depuis plusieurs années, le SIRTOM est engagé dans des démarches de prévention des déchets.

En 2019, un habitant du SIRTOM produisait 611,67kg de déchets ménagers et assimilés, contre 679,89 kg en 2014, soit une baisse d'environ 10 %.

Des actions majeures comme le compostage, la sensibilisation du public ou encore la conteneurisation ont permis d'atteindre ce résultat.

Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi le SIRTOM a lancé, fin 2019, un recrutement de familles qui souhaitent se tourner vers le Zéro Déchet en étant accompagnées du SIRTOM.

Pesée des déchets

Fin 2019, la famille M. & F. se lance dans le défi du Zéro Déchet. Cela commence par

une pesée des déchets qu'ils produisent pendant un mois.

422 kg de déchets par an

Au total sur une année la famille M. & F. produirait environ 422,16 kg soit 211,08 kg par personne et par an.

Pour rappel en 2019, un habitant du SIRTOM produisait en moyenne 291,14 kg de déchets ménagers.

A ces chiffres, il faudra également ajouter les apports en déchetteries qui ne sont pas comptabilisés ici.

Changer ses habitudes

Suite à ses pesées la famille M et F a décidé de se lancer dans plusieurs actions :

- Mise en place d'un composteur
- Acheter au maximum en vrac
- Mise en place d'un STOP PUB
- Ramener ses contenants (charcuteries, boulangerie...)

Ces actions permettront de réduire d'environ 40% le poids des déchets de cette famille.

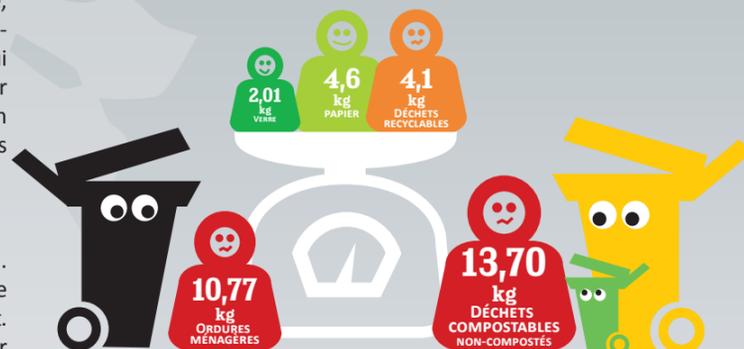
Pour vous inscrire

1^{ère} ÉTAPE :

S'inscrire auprès du SIRTOM auprès de Mylène Hiblot
Tél. : 02 37 23 32 63
prevention-sirtomcourville@orange.fr

2^{ème} ÉTAPE :

Rendez-vous de présentation
Réalisation d'actions pour réduire le poids de ses poubelles avec l'aide du SIRTOM.



Nouvelles entreprises et réouvertures



Scan de famille

Vous pouvez enfin franchir le pas pour mettre à l'abri numérique vos précieux souvenirs photographiques (négatifs ou diapositives), vos films sur bobine, et vos films sur cassette.

Nous proposons tout type de diffusion (DVD ou Blu-ray, clé USB ou disque ex-

terne), nous savons réaliser des montages festifs (assemblage photos et vidéos avec mise en musique). Nos points forts sont dans les moyens de numérisation en haut niveau de définition avec une

tarification très abordable.

Nous sommes à votre porte

Les travaux de numérisation sont effectués ici à Courville-sur-Eure, personnalisés à vos envies et besoins.

Visitez notre site internet, lisez nos infor-

mations pratiques et informatives pour en savoir plus. Allez sur notre Boutique pour établir votre devis en ligne et passer une commande.

Pour vos questions et pour prendre RDV, vous pouvez nous joindre facilement avec le Contactez-nous.

Association LCA Création,
15 rue Albert Camus
28190 Courville-sur-Eure
BOIS DE CHAUFFAGE
Contact : 07 82 16 49 70
www.scandefamille.fr

SERVICE À DOMICILE

De mèches en mèches



Jenny Vallée, courvilloise et riche de son expérience dans un salon de coiffure vous propose maintenant un service de coiffure à domicile.

☎ 06 13 03 87 98

Nous souhaitons accueillir des artistes courvillois, euréliens, français, belges, et de tous horizons, et vous les faire découvrir.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir prochainement.

43, rue Carnot- 28190 Courville-sur-Eure
☎ 09 52 76 01 97

NOUVELLE ADRESSE

Groupama

50, rue Pannard
28190 Courville-sur-Eure
☎ 02 37 23 21 08

NOUVELLE ARRIVÉE

Julien TP

Venue de Guimovilliers, Julien TP est une entreprise qui effectue tous travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.

Zone industrielle
28190 Courville-sur-Eure
☎ 02 37 37 41 66

NOUVELLES ENSEIGNES

Les plaisirs de Tante Elise



Le tout nouveau restaurant, brasserie, salon de thé prépare son ouverture pour la 1^{ère} quinzaine de Juillet 2020.

Vous y trouverez un large choix de spécialités culinaires belges et françaises, que vous pourrez consommer en salle, sur la terrasse, mais aussi, à emporter. Petits et grands pourront également découvrir un large choix de glaces artisanales.

«Les Plaisirs de Tante Elise» sera aussi un lieu animé, une fois par mois un ou une artiste : chanteur, musicien, humoriste... pourra animer la soirée.

Un espace sera également dédié pour les expositions de peintures et de photographies.

L'atelier beauté by M



L'atelier Beauté by M a ouvert ses portes le 12 mai 2020. Les services proposés sont : épilations, soin du visage et du corps, beauté des mains et des pieds, beauté du regard, et maquillage. Ainsi que la vente de produits cosmétiques naturels bios et français.

Mon métier est avant tout une passion, l'institut est un endroit calme et zen, de quoi faire une pause le temps d'un soin, un moment pour soi précise Morgane, la gérante.

48, rue Pannard
28190 Courville-sur-Eure
☎ 06 33 85 59 05

✉ latelierbeautebym@gmail.com
Facebook, Instagram : @LatelierBeautebyM

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Securitest Contrôle technique

Le centre de contrôle technique qui était tenu par Julien Cheron a été repris par M. Couchy.

4, rue de Beauce
28190 Courville-sur-Eure
☎ 02 37 23 89 51
www.cac28-couchy.securitas.fr

LE JOURNAL DES ASSOCIATIONS

TENNIS DE TABLE DU PAYS COURVILLOIS

Le virus du tennis de table anime toujours le PCTT



Le club de tennis de table du Pays Courvillois attend la reprise avec impatience ! L'association a dû suspendre ses nombreux créneaux d'entraînement à cause de la crise sanitaire. Que se soit à Courville-sur-Eure, tous les jeudis de 17h15 à 19h15, à Fontaine la Guyon tous les mardis et tous les mercredis à Saint-Lupercé les tables ont été rangées.

Bien entraînés

Dans notre commune, ce sont douze jeunes qui sont initiés au ping par Isabelle G, entraîneuse diplômée. Isabelle propose différents exercices en s'adaptant à chaque joueur pour de rapides progrès ! Isabelle entraîne également les jeunes le mardi à Fontaine-la-Guyon. Sébastien autre entraîneur diplômé et bien connu des enfants puisqu'il intervient dans les écoles, entraîne aussi à Fontaine-la-Guyon et Saint-Lupercé.

3^e place aux championnats de France

Manon Larrieu (10 ans) se situe dans les meilleures joueuses régionales de son âge et Chloé Cendrier (11 ans), habitante de Courville, est entrée dans les 15 meilleures joueuses françaises de sa catégorie. Le Ping féminin est un des atouts de l'association puisque Manon et Chloé représentent avec succès les couleurs du club, tout comme Martine qui a terminé 3^e aux championnats de France 2018-2019. L'équipe féminine évoluant en Nationale 3 n'a quant à elle pas pu terminer la saison tout comme les 7 équipes seniors mixtes.

Présent au Forum des associations

Le club de tennis de table sera présent au prochain forum des associations au gymnase Klein pour répondre à vos questions et prendre de nouvelles inscriptions.

LA PALME COURVILLOISE

Stage national de tir subaquatique

La Palme courvilloise recevra en 2021, 2022, et 2023 le stage national jeune de Tir subaquatique.

En effet les 30 meilleurs jeunes athlètes participeront à un week-end autour de Courville-sur-Eure où ils pourront alors affûter leurs flèches.

Un club reconnu

Le club est reconnu à tous niveaux : départemental, régional, national ce qui a permis aux dirigeants nationaux de prendre cette décision. En 2018 l'association avait déjà été sollicitée mettant en avant des partenaires locaux (Jean-Sébastien Nottez en Coach professionnel, Aikido avec Roger Tran-Dinh-Nhuan, Catherine Gacon & Émilie de Lancey Équitation, club Arc Club Courvillois avec Cédric Duplan, basket avec Julie Mathieux, les pêcheurs courvillois avec la nage sur l'étang des Gaullions et bien sur des entraînements de haut niveau dans la piscine intercommunale.

Participation à la Coupe du monde

Nos jeunes de la palme courvilloise participeront à la coupe du monde des clubs en mai 2021 à Caen.
<https://www.lapalmecourvilloise.com>



HANDBALL CLUB

Une saison au goût d'inachevé

Nous retenons et apprécions l'investissement de chaque dirigeant, licencié et accompagnateur pour le club. Une courte saison positive tant sur le côté humain que sportif. Avec un effectif de 70 licenciés pour cette saison, nous avons l'objectif d'augmenter ce nombre pour la saison prochaine avec le retour d'une équipe senior masculine et la création

d'une équipe jeune féminine de moins de 15 ans, pour lesquelles nous recherchons activement des joueurs afin de compléter la formation de ces équipes. N'hésitez pas à nous contacter. Toutes nos informations sont disponibles sur notre page Facebook : CourvilleHandballClub

LES PANNARDS COURVILLOIS



Des balades supplémentaires

La section pédestre Les Pannards courvillois compte aujourd'hui 111 licenciés. Nous proposons des randonnées le lundi (10 à 14 km) et le vendredi (6 à 8 km) les après-midi. Depuis janvier nous avons ajouté une balade de 6 à 7 km (autour de Courville) le lundi après-midi et le vendredi une fois par mois, une grande randonnée de 20 km pour marcheurs aguerris. Les destinations se font en covoiturage et dans une ambiance conviviale, les randonneurs découvrent les paysages à travers routes, chemins et forêts. Une randonnée pique-nique à la journée est programmée chaque trimestre.

Le 30 septembre 2019 : La Chapelle Fortin, les étangs et le parc de La Ferté Vidame. Nos autres sorties à la journée programmées, telles que Montigny-sur-Avre, la ferme équestre La Michaudière dans l'Orne, notre séjour en Bretagne prévu en avril ont été annulés. Rendez-vous, nous l'espérons à partir de septembre 2020.

Vous voulez nous rejoindre, vous pouvez contacter le président Serge LAVIE :
☎ 02 37 36 35 72
✉ presidence@lespanardscourvillois.fr
Retrouvez toute l'actualité de la section pédestre (calendrier, photos de nos sorties ...) sur notre site www.lespanardscourvillois.fr

LES AMIS DU JUMELAGE

L'association des amis du jumelage du Pays Courvillois est sincèrement désolée de toutes ces animations et reports des événements prévus pour 2020 (soirée théâtre, déjeuner-croisière sur la Sarthe, sortie nature, et notre rendez-vous avec nos amis anglais dont le report est déjà organisé en 2021 du 20 au 24 août).

Nous nous excusons auprès de nos adhérents et sympathisants de ses désillusions occasionnées par cette pandémie.



Si tout va bien, nous leur donnons rendez-vous samedi 17 octobre 2020 à 20h30 à la salle Pannard de Courville-sur-Eure pour un spectacle musical, puis au marché de Noël de Courville au profit du Téléthon.

Pour nous contacter :
Michel Carpentier : 02 37 23 33 72
Claude Collomb : 02 37 22 58 29

Forum des associations

Samedi 5 septembre 2020
Gymnase Klein
De 10h à 17h

Entrée libre

Bloc notes



URGENCES

Gendarmerie de Courville : 17

2A rue du Maréchal Juin - Tél. : 02 37 23 89 41

Sapeurs Pompiers : 18

Pharmacie centrale du Pays courvillois

38, rue de l'Ecu - Tél. : 02 37 23 80 37

Urgence ELECTRICITE SYNELVA

Tél. : 02 37 91 80 20

Urgence branchement EAU STGS

Tél. : 09 69 32 69 33

SANTÉ

Médecins généralistes

D^r BATARD : 02 37 23 99 49 - Sur RDV

D^r TALLET : 02 37 23 20 79

D^r ZUFFI : 02 37 23 20 88

Chirurgien-Dentiste :

- M. M^{me} DUMAS, 31 rue Carnot

Tél. : 02 37 23 21 28

Diététicienne :

- Sandrine BOURRIAUD (Maison de santé)

Tél. : 06 21 07 34 89 ou 02 37 22 71 97

Infirmières :

- Hélène BAYONI, Sandrine BOURRIAUD, (Maison de santé intercommunale)

Tél. : 02 37 23 23 27

- Magali LUCE et Aline VIGEON,

rue Pannard - Tél. : 02 37 23 23 27

Kinésithérapeute :

- Laurent WADOUX (Maison de santé)

Tél. : 06 27 71 01 39

Orthophoniste :

- Laure IGIER (Maison de santé)

Tél. : 06 27 71 01 39

Ostéopathe :

- Pauline LE GUERN (Maison de santé)

Tél. : 02 37 22 71 97

Pédicure-Podologue :

- Jacques-Olivier SEGURA,

15 rue de la Gare - Tél. : 02 37 23 37 10

- Sophie ROUSSEAU,

7 rue du Jeu de Boules - Tél. : 02 37 23 21 28

Psychologue :

- Céline DORDAIN, 19 rue Pannard

Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)

- Laëtitia VEYRON (Maison de santé)

Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)

Vétérinaire :

- Delphine Richet, 18 rue de l'Ecu

Tél. : 02 37 23 13 48



12 novembre 2019

Tarifs des services à la population à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE les tarifs communaux applicables en 2020 (cf tableau ci-contre).

Modification du règlement intérieur du camping municipal

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le règlement du camping municipal qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Autorisation d'ouverture dominicale

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés EMET un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la commune où le repos a lieu normalement le dimanche, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020, avec les contreparties prévues par le code du travail pour les salariés concernés, les 20 et 27 décembre 2020 sur décision du maire prise par arrêté municipal.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle "La Grange"

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à signer l'avenant proposé par le cabinet Archigone pour sa mission de réhabilitation d'une grange en salle de réception, approuvé en Commission d'Appel d'offres du 12/11/2019.

Attribution des marchés de travaux des lots 3, 9 et 12 pour la construction de 2 courts de tennis couverts et 2 courts extérieurs et d'un club house :

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à signer les marchés retenus par la commission d'appel d'offres du 12/11/2019 à intervenir avec :

- L'entreprise Chauffage Plomberie Concept pour un montant de 25927,17€ HT pour le lot 12 du marché de travaux de construction de tennis.
- L'entreprise PRO Courts pour un montant de 168 052,37€ HT (offre de base : 163 288,60 € + variante obligatoire 3600 €) pour le lot 3 : sols sportifs intérieurs et extérieurs du marché de travaux de construction de tennis.
- L'entreprise Pousset pour un montant de 25000,00 € HT pour le lot 9: platerie cloisons sèches plafonds.

Décisions modificatives Budget communal :

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir

Mezzanine Salle de sport Klein				
Tarif	2017	2018	2019	2020
Taux horaire	10,60 €	10,60 €	10,60 €	10,60 €
Attractions mobiles				
Tarif	2017	2018	2019	2020
Auto-tamponneuses, karting, montagnes	151,50 €	151,50 €	152,00 €	152,00 €
Manèges enfants	75,75 €	75,75 €	76,00 €	76,00 €
Tirs, loteries, confiseries	46,00 €	46,46 €	47,00 €	47,00 €
Médiathèque L'Eure de lire				
Tarif	2017	2018	2019	2020
Abonnement annuel	5,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Animations adhérents	0,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Animations non-adhérents	0,00 €	0,00 €	2,00 €	2,00 €
Gratuité accordée aux enfants, et sur justificatif aux étudiants et demandeurs d'emploi				
Salle de réunion Carnot				
Tarif	2017	2018	2019	2020
A but lucratif	45,45 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Autres réunions	30,30 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Cimetière				
Tarif	2017	2018	2019	2020
Concession 15 ans			120,00 €	125,00 €
Concession 30 ans	161,60 €	163,00 €	170,00 €	175,00 €
Concession 50 ans	404,00 €	406,00 €	410,00 €	415,00 €
SUPERPOSITION (inhumation ou dépôt d'une urne)				
Concession 15 ans			38,00 €	43,00 €
Concession 30 ans	50,50 €	52,00 €	55,00 €	60,00 €
Concession 50 ans	101,00 €	103,00 €	105,00 €	110,00 €
Concession perpétuelle	404,00 €	406,00 €	406,00 €	411,00 €
COLOMBARIUM				
Durée 15 ans (2 places)	313,10 €	315,00 €	315,00 €	320,00 €
Durée 30 ans (2 places)	727,20 €	730,00 €	730,00 €	735,00 €
SECONDE URNE DANS LE COLOMBARIUM				
Durée 15 ans (2 places)	75,75 €	77,00 €	77,00 €	82,00 €
Durée 30 ans (2 places)	151,50 €	153,00 €	153,00 €	158,00 €
Salle Pannard				
	Contribuables courvillois 2019	Contribuables courvillois 2019	Contribuables courvillois 2020	Contribuables courvillois 2020
Salle seule (avec tables et chaises)	202,00 €	404,00 €	202,00 €	404,00 €
Salle à la demi-journée	152,00 €	304,00 €	152,00 €	304,00 €
Cuisine	152,00 €	304,00 €	152,00 €	304,00 €
Loges	51,00 €	102,00 €	51,00 €	102,00 €
Régie	81,00 €	162,00 €	81,00 €	162,00 €
Journée supplémentaire à moitié prix Associations courvilloises : 1 manifestation gratuite par an. Au delà, forfait jour de 150€ Associations courvilloises, pour manifestations à caractère culturel : 1ère fois gratuite, 2e fois 150€. A partir de la 3e fois, 75€/jour				

délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE la décision modificative ci-après à intervenir sur le budget communal.

Opérations d'investissements sous mandat :
Recette : 45821 :
Travaux réalisés sous mandat : + 8700,00 €
Dépense : 45811 :
Travaux réalisés sous mandat : + 8700,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE la décision modificative ci-dessous à intervenir sur le budget assainissement.

Dépenses:

618 Divers : -7 200 = 22800,00€

673 Titres annulés sur exercices antérieurs :

+ 7 200 = 7200,00€

Inscription au Dispositif Bourgs Centre

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE d'engager dans ce dispositif et autorise le maire à lancer les différentes études à mener.

A noter :

Aide annoncée pour dispositif Bourgs Centre 1M€
Lors de la cérémonie des vœux du maire, Claude Terouinard a annoncé une aide d'1 million d'euros du Conseil départemental pour le dispositif Bourgs Centre

Déclassement d'un fossé rural

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à organiser une enquête publique en vue du déclassement du fossé rural sis situé dans la propriété de Monsieur Régis LESIEUR rue de l'Isle.

Cession de la parcelle AE 165 -Prés des Vignes

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE la cession de parcelle AE 165 – Prés des Vignes à Monsieur Patrick VINCENT pour un montant de 10 000 €.

Création de postes à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité afin d'assurer les fonctions d'agents recenseurs

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, DECIDE de créer 7 postes à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité afin d'assurer les fonctions d'agents recenseurs.

17 décembre 2019

Approbation du projet de directive, de protection et de mise en valeur des paysages, destinée à préserver les vues sur la cathédrale de Chartres

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le projet de directive de protection et de mise en valeur des paysages, destinée à préserver les cônes de

vues proches et lointaines sur la cathédrale de Chartres.

Indemnité de conseil pour l'année 2019 du comptable public de la commune

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DÉCIDE de fixer le taux de l'indemnité à allouer au comptable du trésor à 100 %.

Avance de subvention exceptionnelle à l'Amicale Courvilloise

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

*DECIDE d'accorder à l'Amicale Courvilloise une avance de 4000 € sur la subvention de 2020,

*DEMANDE qu'un engagement écrit avec échéancier sur 6 mois soit réalisé et signer de l'ex-présidente,

*DECIDE de déposer plainte si les engagements ne sont pas respectés et si la somme due n'est pas remboursée le 30 juin prochain.

Rémunération des agents recenseurs

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le montant de rémunération des agents recenseurs proposés.

Modification de la taxe de raccordement à l'assainissement collectif.

Instauration d'une taxe de raccordement à l'eau potable.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

* FIXE le montant de raccordement à l'assainissement collectif à 1200.00 €,

*INSTAURE la taxe de raccordement à l'eau potable et fixe le tarif à 1200.00 €

Création d'un emploi provisoire pour accroissement temporaire d'activités

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de créer, à compter du 01/01/2020 jusqu'au 30/06/2020, 1 poste non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C à 21 heures par semaine pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et autoriser le maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi dans les conditions susvisées.

Report de transfert de la compétence "Eau" et de la compétence assainissement au 1^{er} Janvier 2020 à la Communauté de communes Entre Beauce et Perche

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, DECIDE de ne pas transférer la compétence assainissement et la compétence eau à la Communauté de Communes entre Beauce et Perche.

A retenir :

Le conseil approuve le projet de directives de protection et mise en valeur du paysage.



21 janvier 2020

Modification des statuts de la communauté de communes Entre Beauce et Perche concernant la compétence facultative "Maison de Santé Pluridisciplinaire"

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

•SE PRONONCE favorablement sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche visant à «compléter la compétence facultative: Maison de Santé Pluridisciplinaire,

•APPROUVE la nouvelle rédaction des statuts

Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à réaliser de nouvelles dépenses d'investissement et délimiter ces ouvertures de crédits comme suit:

20-Immobilisation incorporelles:8000€ (Frais liés aux documents d'urbanisme, Frais d'études...)

21-Immobilisation corporelles:300000 euros (Terrains, Aménagement et agencement de terrains, constructions, installations, matériel, voirie réseaux etc...)

23-Immobilisation en cours:300000 euros (Idem chapitre 21, mais pour opérations qui s'étalent dans le temps)



Demandes de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires ruraux

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat pour ces dossiers.

Demandes de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat pour ces dossiers.

Demandes de subvention au titre du Fonds Départemental d'investissement 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour ces dossiers Renégociation du contrat groupe « assurance statutaire » : adhésion au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- DÉCIDE de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé, et se réserve la faculté d'y adhérer. Ce contrat devra couvrir tout ou partie des risques suivants :
 - Agents affiliés à la CNRACL : Décès, accident/maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-Paternité et accueil de l'enfant-adoption, temps partiel, thérapeutique, disponibilité d'office.
 - Agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, Maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité-paternité et accueil de l'enfant-adoption.
- Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules. Ce contrat devra également avoir les caractéristiques suivantes :
- Durée: 4 ans
 - Régime: capitalisation.

10 mars 2020

Approbation du compte de gestion du budget de la commune du receveur pour l'année 2019 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le CONSEIL MUNICIPAL approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Vote des tarifs des encarts publicitaires pour le programme du Comice Agricole

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE les tarifs des encarts publicitaires comme ci-dessous.

Format (A5) Prix

1/8^e de page soit 63mm x 45 mm 50.00 €

¼ de page long soit 128 mm x 45 mm 75.00 €

¼ de page haut soit 63 mm x 92 mm 75.00 €

½ page soit 128 mm x 92 mm 100.00 €

1 page soit 148 mm x 210 mm 200.00 €

Echanges de parcelles entre le département d'Eure-et-Loir et la commune

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE l'échange des parcelles ci-dessus à l'euro symbolique.

Projet d'acquisition des anciens bureaux de la poste rue de la Gare

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, propose d'acquiescer ce foncier au prix de 90 000.00 € et précise que cette acquisition ne se régularise financièrement qu'en 2021.

25 mai 2020

Fixation de l'indemnité du maire

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions du Maire au taux de 45 % de l'indice maximal de la fonction publique territoriale, eu égard à sa demande explicite de se voir verser un taux inférieur au taux maximal réglementaire, avec date d'effet au 26 Mai 2020.

Fixation de l'indemnité des adjoints

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 16% de l'indice terminal de la Fonction Publique avec

date d'effet au 26 Mai 2020.

Désignation des conseillers municipaux délégués

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des Conseillers Délégués au taux maximum de 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique avec date d'effet au 26 Mai 2020.

Délégations du conseil municipal au maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres DÉCIDE dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT de déléguer au Maire les compétences ci-dessous, et précise qu'en ce qui concerne l'article 4, il sera transmis à chaque conseiller municipal tous les procès-verbaux des commissions d'appels d'offres quels qu'ils soient : d'attributions de marché, de travaux supplémentaires.

- 1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 2° De fixer, dans les limites déterminées par le Conseil municipal soit : 500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- 3° De procéder, dans les limites déterminées par le Conseil municipal soit 500 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a) de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du code de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. Les délégations consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.
- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

- 7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 euros ;
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15° Supprimé ;
- 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 €.
- 18° De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19° Supprimé ;
- 20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant 300 000 € par année civile.
- 21° Supprimé ;
- 22° Supprimé ;
- 23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- 24° Supprimé ;
- 25° Supprimé ;
- 26° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;
- 27° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- 28° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;
- 29° Supprimé ;

Fixation du nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres DÉCIDE de fixer le nombre de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S à 10.

Election des membres du Conseil d'administration du CCAS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DÉCIDE de procéder aux opérations de vote à main levée.

La Liste de Nathalie CORDERY ayant obtenu la majorité absolue, sont donc élus au CCAS :

Nathalie CORDERY

Céline SURIN

Christine DAMAS

Sylvie GAREL

Christian VASSEUR

Commissions municipales : constitution et composition des commissions

Cf page 5

Désignation des membres représentants le conseil municipal auprès de l'EHPAD de Courville/Pontgouin, du SIRTOM et du CNAS

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré de ses membres présents, et représentés DÉCIDE de procéder à l'élection à main levée.

E.P.H.A.D. :

Christine DAMAS, Jean-Philippe RECAMENTO

SIRTOM :

Titulaires : Jean-Claude HAY, Frédéric HALLOUIN
Suppléant : Claire-Marie OLLIVIER, Laurence HUARD

FOYER DE VIE :

Christine DAMAS

CNAS :

Sandra DESAEVER

Subventions aux associations

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré par 22 voix pour et une abstention : Karl JOUBERT, décide de verser les subventions réparties selon le tableau exposé.

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres FIXE le montant des repas comme ci-dessous.

Prix du repas : 3,40€

Premier trimestre

55 jours soit 187.00 € Du 1er/09 au 18/12

Deuxième trimestre

55 jours soit 187 € Du 04/01 au 23/04

Troisième trimestre

31 jours soit 105.40 € Du 10/05 au 06/07

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Repas pour les agents communaux et élèves réguliers par semaine : 4,55€

Repas pour les autres agents, enseignants et occasionnels enfants : 5.05 €

Garderie surveillée

Tarifs de la garderie et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2020-2021

Garderie du matin 5 matins : 1,50 €/Jour

Garderie et Etude du soir 4 soirs : 2,00 €/jour

Tarif occasionnel matin : 2,00 €

Tarif occasionnel soir : 2,50 €

Réduction à partir du 3ème enfant de 30 % sur le tarif du 3^e enfant.

La possibilité de mensualisation sera maintenue. La garderie se termine à 18h30. Les pénalités pour chaque ¼ d'heure dépassé après 18h30 facturées à hauteur de 15,00 € du ¼ d'heure sont maintenues.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres DÉCIDE de ne pas augmenter les tarifs de la garderie et de l'étude pour l'année scolaire 2020-2021.

Remise gracieuse des loyers de mai et juin 2020 mis à l'encontre de l'Institut de Beauté

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres DÉCIDE d'accorder une remise gracieuse des loyers de Mai et Juin soit 1 137,52 euros à l'Institut de beauté.

Eclairage public : Versement d'un fonds de concours à la communauté de communes en sa qualité de maître d'ouvrage

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de verser un fonds de concours à la Communauté de Communes d'un montant de 10 894,07 €.

Dénomination pour adressage du Clos Aristide Briand et de la ferme de Masselin

1^{er} site - le nom choisi est : Le Clos Aristide Briand

2^e site- le nom choisi est : 1, Ferme de Masselin – 2, Ferme de Masselin- etc....

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents APPROUVE la dénomination des 2 rues.

A retenir :

Tarif d'un repas à la cantine* **3,40€**

* prix par jour pour repas quotidien



Déclarations préalables accordées

DP 028 116 19 0 058	M. LECLERC Jean-Jacques	37 ter, rue G. Fessard	Remplacement du portail métallique*
DP 028 116 19 0 059	M. SCHOTS Nicolas	20, rue Pasteur	Remplacement porte d'entrée, mise en peinture porte garage et remplacement marquise
DP 028 116 19 0 060	M. CHRISMANN Yvette	12, rue Jean Moulin	Ouverture dans clôture pour pose d'un portail en aluminium blanc*
DP 028 116 19 0 061	THELEM Assurances	44, rue Pannard	Peinture de la façade commerciale couleur sable et marron
DP 028 116 19 0 062	M. AVICE André	30, rue Jean Mermoz	Remplacement d'une haie de thuyas par panneaux rigides lames PVC vert
DP 028 116 19 0 063	M. HAMON Alain	26, rue Pasteur	Ravalement façade côté voisin couleur blanc nacre idem façade
DP 028 116 19 0 064	M. BACLE Jean-Jacques	9, rue du M ^{re} De Latre de Tassigny	Pose de lames PVC ton pierre sur partie de façade abîmée
DP 028 116 19 0 065	M ^{me} RAMUS Michelle	26, rue de la Gare	Remplacement porte d'entrée en bois par aluminium gris. Remplacement de Velux®*
DP 028 116 19 0 066	M. GENDRON Philippe	50, rue Pannard	Réfection façade 1 ^{er} étage ton pierre
DP 028 116 19 0 067	LE CHIQUITO. M. Augizeau	25, rue Pannard	Rabaissement du plancher pour mise aux normes EPR. Transformation portes en baies fixes*
DP 028 116 19 0 068	M. HORTEL Sébastien	3, rue Albert Camus	Remplacement du grillage par clôture pleine en béton
DP 028 116 19 0 069	PASSIMMO M. Moreau	9, rue Pannard	Remplacement porte en bois à l'identique*
DP 028 116 19 0 070	M ^{me} ETTLINGER Julie	8, Place des Fusillés	Pose d'une climatisation sur pignon
DP 028 116 19 0 071	M. MALON Guillaume	7, rue du Chemin Vert	Pose volets roulants blancs, remplacement portail et portillon bois par PVC blanc
DP 028 116 19 0 072	M. DUVAL Maxime	2, rue Jean Mermoz	Réfection clôture et balustrade muret en ton pierre, ballustrade, portail et portillon vert
DP 028 116 19 0 073	M ^{me} GAREL Sylvie	32, rue G. Fessard	Remplacement de 2 fenêtres en alu laqué noir, réhabilitation d'une remise*
DP 028 116 19 0 074	M. LEBERT Michel	13, rue du M ^{re} Leclerc	Création d'une fenêtre en bois sur façade arrière et pose d'une marquise
DP 028 116 19 0 075	M. BASSEMENT René	21, rue d'Alsace	Remplacement des persiennes par des volets roulants aluminium blanc*
DP 028 116 19 0 076	M. BOURGEOIS Claude	18, rue Jean Mermoz	Remplacement porte garage en bois par porte sélective en PVC beige
DP 028 116 19 0 077	M. LAIZEAU Thierry	10, rue Pasteur	Remplacement des fenêtres et volets par fenêtres avec volets roulants blanc cassé
DP 028 116 19 0 078	M. VERDIER Philippe	32, rue A. Briand	Remplacement portail bois par portail alu gris. Déplacement pilier de 30 cm*
DP 028 116 19 0 079	M ^{me} LAMOTHE Elodie	11, rue d'Alsace	Remplacement porte d'entrée bois par porte en aluminium brun foncé
DP 028 116 19 0 080	M. BASSEMENT René	21, rue d'Alsace	Remplacement portail et clôture par portail coulissant etcloture pleine alu noir*.
DP 028 116 19 0 081	M. HALLOUIN C./PHILIPPON	20, rue de la Gare	Extension et réhabilitation maison d'habitation
DP 028 116 19 0 082	MGF Tendance - Déco	19, rue de l'Ecu	Réfection peinture rideau métallique et bandeau façade
DP 028 116 19 0 083	M. PROUST Jean-Pierre	6, rue de Chartres	Pose d'une fenêtre de toit
DP 028 116 19 0 084	GROUPAMA Centre France	50, rue Pannard	Rénovation façade existante
DP 028 116 19 0 085	GANET Pierre	12, rue G. Fessard	Clôture Clins de bois en fond de jardin et sur mur en béton
DP 028 116 19 0 086	Pharmacie centrale	38, rue de l'Ecu	Remplacement du store (couleur gris)*.
DP 028 116 19 0 087	M. M ^{me} BAUDON Charles et Karine	18, rue M. Cartron	Transformation porte d'entrée en fenêtre, rebouchage fenêtre, création porte d'entrée
DP 028 116 19 0 088	M. DUBOIS Dominique	25, rue M. Cartron	Implantation d'un abris de jardin métallique couleur sable
DP 028 116 19 0 089	M. Mme PREVOST Frédéric	17, rue de la Gare	Démolition et reconstruction à l'identique d'une cheminée
DP 028 116 19 0 090	M. HALLOUIN Emmanuel	21, rue de la Gare	Remaniage de la couverture en ardoises par ardoises fibre, remplacement de gouttières
DP 028 116 19 0 091	M. M ^{me} CIERPISZ Damien	23, rue de la Gare	Construction d'une véranda
DP 028 116 19 0 092	M. HARVUS Claude	6, rue de l'Etang	Remplacement porte d'entrée, porte de garage, balustrade et portail. Abris de jardin*.
DP 028 116 20 0 001	M ^{me} TRUBERT Françoise	24, rue M. Cartron	Clôture en panneaux rigides, portail coulissant + abris de jardin
DP 028 116 20 0 002	M ^{me} DUMAS Laura	15, rue Pasteur	Pose d'une fenêtre de toit
DP 028 116 20 0 003	M ^{me} PICARD Andrée	2bis rue des Canaux	Isolation extérieure et ravalement
DP 028 116 20 0 004	M. MEVIZOU Romuald	26, rue de l'Egalité	Remplacement des volets persiennes par volets roulants PVC Blanc
DP 028 116 20 0 005	M. ANGIBOUST Christian	20, rue de la Pompe	Remplacement clôture en grillage par plaques de béton couleur ton pierre
DP 028 116 20 0 006	M. CRAMBAC Joseph	6, imp. Chateau d'Eau	Implantation d'un abris de jardin en métal*.
DP 028 116 20 0 007	M. HAMON Alain	26, rue Pasteur	Réfection peinture cloture, remplacement portail et portillon en métal par alu noir

Permis de construire accordés

PC 028 116 19 0 012	Commune de Courville	11 rue de la Briqueterie	Aménagement d'une grange en salle de réception
PC 028 116 19 0 013	M. M ^{me} THOTO Anselme	ZAC de l'Eolienne	Construction d'une maison individuelle
PC 028 116 19 0 014	M. M ^{me} PEN/LARRAZETH	ZAC de l'Eolienne	Construction d'une maison individuelle*

*Accord avec prescription



Tribune Courville autrement



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chers Courvillois,
Votre expression dans les urnes a conduit la liste « Courville Autrement » à pouvoir vous représenter au sein du conseil municipal.

Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée et qui marque votre volonté de s'opposer à la monopolisation de la représentation locale.

Cette opposition constructive sera à votre service, à votre écoute et se fera l'écho de votre expression légitime.

Mon précédent mandat comme élue municipale de Courville-sur-Eure au sein d'un conseil « à cinq décisionnaires », m'avait conduit à démissionner pour marquer mon désaccord dans la gestion de la commune.

Aujourd'hui, je peux, nous pouvons vous représenter non dans la soumission, mais dans la libre expression d'une réelle opposition !

La pandémie du Covid-19 avec son lot d'incompréhension dans sa gestion nationale et locale, laisse la place à une crise économique sans nom qui aura des répercussions localement.

Nous devons mettre fin aux dépenses somptuaires qui ne conduisent qu'à flatter des egos sur dimensionner, il est temps d'investir pour tous (manque de médecins) et mettre des airs de jeux dans les nouveaux lotissements.

Etendre le localisme tant sur le plan humain, matériel, professionnel et alimentaire.

Sur la durée du mandat, nous serons vigilants et veillerons à rappeler que le programme de campagne n'est pas uniquement un engagement valable le temps de l'élection. et qu'il doit être réalisé sur les six ans du mandat !
À votre service en toute sincérité.

Sandra DESAEVER,
COURVILLE AUTREMENT

Tribune de la majorité



LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL ACCOMPLI

Je remercie au nom de la liste "Continuons d'agir pour Courville", tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Avec 82% des voix, le résultat est sans appel dû à la reconnaissance du travail accompli et des engagements tenus.

Je précise qu'une tribune, dans un journal municipal, sert de support à commenter l'actualité, mais n'est pas un support de campagne électorale. Rappelons que les futures élections municipales n'auront lieu qu'en 2026.

Pendant cette période compliquée suite à la COVID-19, les anciens et nouveaux élus ainsi que l'ensemble des services municipaux ont œuvré, sans relâche, pour organiser l'assistance et les aides nécessaires.

Programmes d'études lancés :

- Appel d'offres auprès des entreprises pour la réhabilitation de « la grange », salle de réception, avenue du Général de Gaulle
- Appel de candidature pour une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage pour l'espace culturel suite au legs de Christiane Tarride
- Appel de candidature pour une mission de revitalisation du Bourg Centre initié par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Banque des territoires visant à stimuler l'activité et l'attractivité du bourg de Courville.

Travaux bâtiments :

- Tennis, finitions en cours
- Local accueil-logement des gardiens du camping terminés
- Mise en accessibilité de tous nos bâtiments communaux en cours.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) remplacera en fin d'année notre PLU.

Rappel : Pour les travaux extérieurs, vous devez impérativement demander une autorisation d'urbanisme. Les imprimés sont à votre disposition à la Mairie ou sur le site www.service-public.fr Pour de plus amples renseignements des démarches administratives, je suis à votre disposition à la mairie les vendredis de 18 à 19 heures, sur rendez-vous.

En ce début d'été, je vous souhaite de bonnes vacances.

Richard PÉPIN, 1^{er} Maire-adjoint



23 NOVEMBRE 2019 : Remise des clés aux jardins familiaux



4 DÉCEMBRE 2019 : Visite du Secrétaire général de la préfecture



7 FÉVRIER 2020 : Visite de l'évêque à Courville-sur-Eure



9 JANVIER 2020 : Ramassage des sapins



6 JANVIER 2020 : Vœux du maire en présence de Claude Terouinard, président du conseil départemental



29 NOVEMBRE 2019 : Vernissage exposition Téléthon à la médiathèque



10 JANVIER 2020 : Vœux des élus au Foyer de Vie G. Vivien



10 JANVIER 2020 : Vœux des élus à la maison de retraite



18 JANVIER 2020 : Vernissage au Foyer de vie



21 JANVIER 2020 : Livraison de la structure des tennis couverts



21 FÉVRIER 2020 : Assemblée générale du Comice agricole



10 DÉCEMBRE 2019 : Remise en lumière de l'éolienne Bollée



3 FÉVRIER 2020 : Présentation aux partenaires du nouvel habillage du véhicule des services techniques



31 JANVIER 2020 : Visite du Lycée Jehan de Beauce avec les élus



15 MARS 2020 : Elections municipales



8 MAI 2020 : Cérémonie commémorative



3 MARS 2020 : Crue de l'Eure



9 MARS 2020 : Repêchage de voitures à l'étang des Gaullions



21 DÉCEMBRE 2019 : Animations de Noël



JUIN 2020 : Reprise de la pêche



MAI 2020 : Atelier La Ruche coud'villoise



25 MAI 2020 : Election du maire



2020 : Repas des Aînés, les doyens honorés



PAR FRÉDÉRIC HALLOUIN

Le Bourdon de Notre-Dame à Courville-sur-Fure

Notre-Dame de Paris, église Saint-Pierre de Courville, quel rapport entre ces deux édifices fort différents tant par leur architecture, leur dimension que leur histoire ? Tous simplement une œuvre d'art que l'on peut admirer depuis 325 ans. Découvrons ce patrimoine unique.

Peu de gens le savent mais il existe un point commun, ou plutôt devrait-on dire une œuvre commune entre notre église, classée au patrimoine des monuments historiques et Notre-Dame de Paris. Cette œuvre, c'est le tableau de la crucifixion de saint Pierre qui orne le retable de l'église et qui frappe d'entrée le visiteur qui pénètre dans l'édifice et dont un modèle similaire orne les murs de la cathédrale parisienne.

Les Mays de Notre-Dame

Le dramatique incendie de Notre-Dame l'an dernier a involontairement mis un coup de projecteur sur les nombreuses et précieuses œuvres d'art qu'elle y abritait. Le 19 avril 2019 les télévisions relayaient le sauvetage de treize grands tableaux peints, accrochés dans les chapelles latérales, dont l'histoire est intimement liée à l'édifice. La confrérie Sainte-Anne de la corporation des orfèvres institue le 1^{er} mai 1449 l'offrande du May (forme ancienne du mois de mai).

Celle-ci se manifeste d'abord sous la forme d'un arbre décoré de ruban et placé devant le maître hôtel en dévotion à la Vierge Marie.

Une tradition

La tradition évolue quelques décennies plus tard par le placement d'un petit tabernacle composé de poèmes. Puis en 1533 des tableaux peints que l'on appelle les petits Mays apparaissent. En 1630 le don annuel prend une toute autre ampleur. Le chapitre de la cathédrale autorise la confrérie à offrir le 1^{er} mai un tableau peint de 4 mètres de haut destiné à être accroché sur les colonnes de la nef transformant celle-ci en une sorte de musée avant l'heure. Recevoir une commande pour peindre un May était synonyme de consécration et de reconnaissance et une assurance d'une importante notoriété. La tradition perdure jusqu'en 1708 année de la disparition de la confrérie. La collection représente 76 peintures, les années 1683 et 1694 n'ayant pas connu d'attribution de tableaux. Saisis par les révolutionnaires ils sont transférés au musée du Louvre nouvellement créé ou dispersés en

province. Une partie réintègre la cathédrale en 1803. Le reste est réparti dans d'autres édifices religieux ou même vendu. De nos jours, une partie est déposée au musée du Louvre, une autre est au musée des beaux-arts d'Arras et quelques-uns sont à Notre-Dame. Il en manque plusieurs à l'appel qui n'ont jamais été retrouvés.

Le tableau Notre-Dame de Paris



La confrérie Sainte-Anne commande le tableau du May de 1643 à un jeune peintre âgé de 27 ans, déjà reconnu pour la complexité de ses compositions et sa palette colorée.



Vue et perspective du dedans de l'église Cathédrale de Notre-Dame de Paris. Dedié à Monseigneur de Noailles Archevêque de Paris Duc et Pair de France et Commandeur des Ordres du Roy Par son tres humble et tres Obeissant Serviteur Stueine



Esquisse pour le May de Notre-Dame- Musée Carnavalet

Sébastien Bourdon (Montpellier 1616 – Paris 1671), de retour à Paris après un voyage d'étude à Rome, devient très vite un peintre en vogue à la production prolifique. Il est l'un des douze membres fondateurs de l'académie royale de peinture et sculpture en 1648. La grande huile sur toile d'environ 3,5 sur 2,5 mètres de dimension représentant la scène de la crucifixion de saint Pierre est exposée comme le veut la tradition le 1^{er} mai sur le parvis de la cathédrale. Il est ensuite accroché sur le mur droit de la chapelle Sainte-Geneviève (3^e chapelle dans le déambuloire du bas-côté droit). Il y restera jusqu'à sa dépose suite à l'incendie de la cathédrale. Une esquisse, huile sur toile de dimension 2,24 x 3 mètres est exposée au musée Carnavalet à Paris.

Le tableau de Courville

Le monumental retable qui trône au fond du chœur de l'église Saint Pierre, classé à l'inventaire des monuments historiques en 1906 lui sert d'écrin. Cette imposant chef d'œuvre de menuiserie n'a pas encore révélé tous ses secrets. La tradition locale prétend qu'il était primitivement installé dans l'église Saint Pierre de Chartres (abbaye de Saint-Père-en-Vallée) et fut acheté aux ventes de mobilier des églises supprimées par la Révolution. Il est possible qu'il soit tout simplement issu d'une commande de la fabrique de la paroisse de Courville. Sa date de construction n'est pas connue, nous pouvons envisager de la situer vers 1684 date de l'achat du maître autel.

Le tableau de la crucifixion de saint Pierre porte la signature de Lamy et la date de 1689 (classé à l'inventaire du patrimoine en 1906). Claude Lamy est né à Mortagne (61) en 1650. Sa vie est peu documentée. Néanmoins, nous savons qu'il est qualifié de Maître peintre à Notre-Dame-de-Mortagne et qu'il achète une boutique dans la même ville en 1694. Il meurt dans sa ville de naissance en 1704. Seules deux de ses œuvres sont identifiées avec certitude, une assomption de la vierge en l'église de Ecorcei (département de l'Orne) et le tableau de Courville. Son fils, Charles (1689-1745) après une formation dans l'atelier de son père fera une belle carrière. Il est reçu comme peintre d'histoire à l'académie royale de peinture le 29 octobre 1735 consacrant ainsi sa carrière. ■



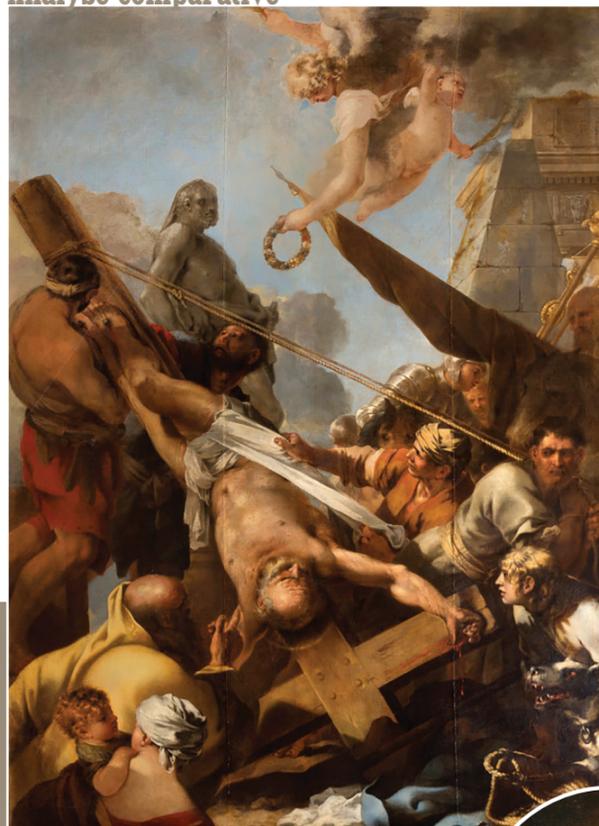
Qui est saint Pierre ?

Saint Pierre est né au début du 1^{er} siècle av. J.-C., il meurt entre 64-68 à Rome. Selon les Évangiles, il porte le nom de Simon avant d'être renommé Pierre par Jésus. Il devient un de ses disciples : «Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église» (Matthieu 16,18-19). Le Christ lui a donné ce nom pour symboliser sa fonction de fondateur de l'Église. Sa vie avant la rencontre avec le Christ est peu documentée. Il semble que Pierre, originaire de Bethsaïde, était pêcheur sur le lac de Tibériade. Décidant de suivre Jésus avec son frère André, il en devient son apôtre le plus proche. Il est le premier évêque de Rome à la mort du Christ, et de fait le prédécesseur des Papes actuels. Il détient également les clés du Paradis, d'après une parole de Jésus rapportée par Matthieu : «Je te donnerai la clé du royaume des cieux, en sorte que ce que tu lies sur la terre soit lié dans les cieux, et que ce que tu délies sur la terre soit délié dans les cieux.» (Matthieu 16,18-19).

Saint Pierre assiste à la Transfiguration et aux miracles de Jésus, avant de le renier trois fois lors de la Passion du Christ. Après la Résurrection du Christ, il s'impose comme dirigeant majeur des premières communautés chrétiennes. Saint Pierre meurt en martyr sous le règne de l'empereur romain Néron. La basilique Saint-Pierre de Rome (Vatican), la première et la plus ancienne des nombreuses églises dédiées au saint, est construite à l'endroit même de sa mort. Il faut souligner que la date ainsi que les circonstances de sa mort restent incertaines. Le lieu traditionnellement retenu pour sa crucifixion, à savoir le Cirque du Vatican est soumis à caution.



Analyse comparative



Le tableau de Sébastien Bourdon,
NOTRE DAME DE PARIS

La scène du crucifiement est centrée et puissamment éclairée. L'impression d'agitation des personnages est renforcée par le jeu d'obliques et par les nuages menaçant. Tous est déséquilibré. La statue en fond qui semble vaciller pourrait représenter l'empereur Néron qui règne à cette époque ou bien le préfet romain Agrippa qui fait arrêter saint Pierre et symboliserait la destruction de Rome par Néron.

Le personnage principal s'intègre dans une construction en double triangle dont les personnages principaux en délimitent les sommets. Les lignes de force du tableau ramènent le regard vers la tête du crucifié.

En bas à gauche un disciple de saint Pierre lui parle à l'oreille. Deux anges tiennent l'un une couronne de laurier symbole de gloire et d'immortalité et l'autre une palme symbole de sacrifice et de martyr.

Le chien agressif en bas à droite est une représentation symbolique de la foule envahie par le mal.

La pyramide représente une des deux bornes de la Spina (cirque romain) entre lesquelles une tradition place ce martyre.



Le tableau de Claude Lamy,
EGLISE SAINT-PIERRE DE COURVILLE-SUR-EURE

Au premier abord il semble identique à celui de Notre-Dame, la scène et les personnages sont présents. En les plaçant côte à côte une multitude de détails les différencient. Tout d'abord, saint Pierre apparaît plus maigre, visages et chevelures des bourreaux sont différents. La main transpercée de saint Pierre ne saigne plus. Le chien a disparu. Le fond a changé, le décor romain laissant place à un bâtiment d'époque romane et qui pourrait être un clin d'œil de l'artiste à l'église de Mortagne à laquelle la façade ressemble fortement. Une colonne conique apparaît et se fond dans le ciel. Cela pourrait-être une interprétation de la Colonne Trajan, évoquant la persécution des Chrétiens par le peuple romain et construite non loin du site de la crucifixion.

L'ange de droite semble avoir perdu sa palme. Un ajout important se caractérise par le soleil qui perce le manteau de nuage encore plus oppressant que sur l'original etc...

Le peintre a signé son œuvre en latin sur un ruban enroulé sur une lancette : Lamy pinxit. Moritaniae. 1689 (Lamy peintre Mortagne 1689).





Du 24 AU
26 JUILLET
2020

COURVILLE-SUR-EURE

PLACE DES FUSILLÉS

COURVILLEN

SPECTACLES

THÉÂTRE

MUSIQUE

POÉSIE



Courvillenscène

Vendredi 24/07

> FRATELLI
THÉÂTRE EN PIÈCE
Lecture théâtralisée
19H30

> CONCERT DE ROCK
Les Rocker's
21H15

Samedi 25/07

> SCÈNES OUVERTES
Participation libre
15H - JARDIN
ESPACE CULTUREL D. POTHIER

> LES INSATISFAITS
Humour
20H30

Dimanche 26/07

> BALADE
THÉÂTRE EN HERBE
Spectacle jeune public
10H30 - LIEU À DÉFINIR

> COURAGE !
CARAVANE DES POÈTES
Spectacle
15H30

#4

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
PRUDENTS**

MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

